2019

# RAPPORT D'ACTIVITÉ
## des services

CHeR
DÉPARTEMENT 18

Conception et réalisation : pma Direction de la communication.
Crédits photos : Thierry Martrou - Pixel - CD18 - Istock.
Impression : imprimerie du Conseil départemental du Cher - n° CR-002656-1 - Septembre 2020



# Édito

Le désir nous sert de boussole,
la réalité dirige notre trajectoire.

Mitch Albom

Madame, Monsieur les agents
du Conseil départemental du Cher,

J'ai souhaité par cet édito m'adresser directement à vous.

Chaque année, cette publication du rapport d'activité est l'occasion de présenter les actions que vous avez conduites pour le Département durant l'année écoulée, en œuvrant pour remplir les missions de cohésion sociale et de cohésion territoriale dont le Département est le garant sur son territoire.

En 2019, nous avons poursuivi collectivement nos actions de proximité en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en accélérant le désendettement de la Collectivité afin de prioriser un niveau d'investissement élevé pour répondre aux enjeux de demain.

Mais cette publication fait bien plus que dresser le bilan de vos actions, il présente le professionnalisme et la mobilisation sans faille dont vous faites preuve, avec un seul et même objectif : servir au mieux et au plus près tous les habitants du Cher pour le développement harmonieux du territoire.

Ce rapport d'activité permet de mesurer, avec clarté et précision, l'ampleur et la diversité des actions décidées par les conseillers départementaux et que vous mettez en œuvre.

Vous agissez quotidiennement auprès des personnes âgées, handicapées, des personnes en voie d'insertion professionnelle, des enfants et des familles. Vous êtes les acteurs de la politique d'aménagement et d'animation du territoire, illustrée par les investissements pour les collèges, les infrastructures routières ou encore le déploiement du Très Haut Débit, sans oublier nos politiques volontaristes comme le soutien au tourisme, au sport et à la culture. La Collectivité départementale sait faire preuve de dynamisme dans sa capacité à évoluer, cela grâce à votre engagement, vos initiatives et à votre mobilisation.

Dans tous ses champs de compétences, notre Collectivité se modernise. C'est dans cet état d'esprit offensif que nous œuvrons au quotidien, une action de proximité, solidaire et innovante au service du Cher pour cette dernière année du mandat 2015-2021.

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous.

**Michel AUTISSIER**
Président du Conseil départemental du Cher

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| **P 6/7** | **LES TEMPS FORTS** |
| **P 8/11** | **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL** |
| P 8 | L'Assemblée départementale |
| P 10 | Implantation des sites |
| P 11 | Organigramme |
| **P 12/27** | **LE CHER : UN DÉPARTEMENT INNOVANT ET EN MOUVEMENT** |
| P 14 | Aménagement et animation du territoire |
| P 18 | Démographie médicale |
| P 20 | Routes |
| P 22 | Éducation |
| P 24 | Eau et environnement |
| P 27 | Laboratoire départemental d'analyses |
| **P 28/45** | **LE CHER : UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE DANS L'ACTION** |
| P 30 | Action sociale de proximité |
| P 34 | Habitat, insertion et emploi |
| P 38 | Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées |
| P 42 | Enfance, famille, PMI, CDEF |
| **P 46/57** | **LE CHER : UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF ET ACCUEILLANT** |
| P 48 | Culture, sport et jeunesse |
| P 52 | Archives et Médiathèque départementales |
| P 54 | Tourisme |
| **P 58/54** | **LE CHER : UNE ADMINISTRATION EN ACTIONS** |
| P 60 | Affaires juridiques et commande publique |
| P 62 | Stratégie financière et exécution budgétaire |
| P 64 | Systèmes d'information |
| P 66 | Patrimoine immobilier |
| P 68 | Ressources humaines et compétences |
| P 70 | Missions transversales |

# LES TEMPS FORTS
## de l'année 2019

Forum de l'orientation professionnelle des métiers de l'aéronautique et de la défense

### De janvier à juin

**Du 21 au 25 janvier**
**Portes ouvertes des Espaces publics numériques** (Bourges, Sancerre, Le Châtelet et Baugy), coding goûter et présentation d'objets connectés

**25 janvier**
**Dîner gastronomique**
160 convives. 14 285 € au profit de l'Association Humani Cher et 2 805 € au profit de l'Association l'Ordre de Malte

**27 janvier**
**Marché aux truffes et au safran**

**du 1er au 3 mars**
**Salon Bel'âge** à Bourges, stand Cd18

**7 mars**
**Signature de la convention pour la réussite des collégiens (2019-2023)** entre la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et le Conseil départemental

**26 mars**
**Forum de l'orientation professionnelle des métiers de l'aéronautique et de la défense**
690 collégiens et 115 visiteurs libres

**13 mai**
**Inauguration de l'Espace naturel sensible des Garettes à Bourges**

Fêtes médiévales « Charles VII »

**17 mai**
**Spectacle Léonard de Vinci et la nature**
dans le cadre des 500 ans de la Renaissance

**18 mai**
**Inauguration du 1er tronçon du Canal de Berry à vélo** à Épineuil-le-Fleuriel

**1er et 2 juin**
**4es Fêtes médiévales « Charles VII »**

**6 juin**
**Soirée d'accueil des étudiants en médecine**
à Bourges

**20 juin**
**États généraux de l'Aménagement du Territoire**

**De mars à novembre**
**Exposition Star Wars au Pôle des étoiles de Nançay**
31 000 visiteurs en 2019

Nouvel internat départemental - cité scolaire Édouard Vaillant - Vierzon

### De juillet à décembre

**2 septembre**
**Le nouvel internat départemental, labellisé « internat de la réussite », ouvre ses portes au sein de la cité scolaire Édouard Vaillant de Vierzon,** il peut accueillir 30 collégiens

**11 septembre**
**Conseil décentralisé de la Questure du Sénat en présence du Président du Sénat, Gérard Larcher**

**10 octobre**
**Ouverture de la demi-pension au collège Francine Leca de Sancerre.**
Jusqu'à 400 demi-pensionnaires potentiellement accueillis

89e congrès des Départements de France

**Du 16 au 18 octobre**
**89e congrès des Départements de France**
plus de 900 congressistes réunis à Bourges

**22 octobre**
**Pose de la première pierre de l'extension de l'INSA**
à Bourges

**23 novembre**
**Inauguration de l'exposition « Accusé levez-vous » aux Archives départementales**

**14 novembre**
**4es rencontres départementales de la commande publique** aux Pyramides

**16 décembre**
**Signature du Programme départemental d'insertion**

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

## L'Assemblée départementale

### Le Président

Michel AUTISSIER
Canton d'Aubigny-sur-Nère
Avenir pour le Cher

### Les Vice-présidents

**Véronique FENOLL**
Canton de Bourges 4
**1re Vice-présidente**
Promotion du territoire, solidarité internationale
Avenir pour le Cher

**Daniel FOURRÉ**
Canton de Châteaumeillant
**2e Vice-président**
Aménagement du territoire, technologies de l'information et de la communication
Avenir pour le Cher

**Annie LALLIER**
Canton de Saint-Amand-Montrond
**3e Vice-présidente**
Actions sociales, personnes âgées, insertion
Avenir pour le Cher

**Jean-Claude MORIN**
Canton de Saint-Germain-du-Puy
**4e Vice-président**
Environnement, développement durable
Avenir pour le Cher

**Michelle GUILLOU**
Canton de Sancerre
**5e Vice-présidente**
Culture, éducation
Avenir pour le Cher

**Pascal AUPY**
Canton de Dun-sur-Auron
**6e Vice-président**
Tourisme
Avenir pour le Cher

**Nicole PROGIN**
Canton de Châtost
**7e Vice-présidente**
Logement, santé
Avenir pour le Cher

**Patrick BARNIER**
Canton de Trouy
**8e Vice-président**
Enseignement supérieur, formation professionnelle, recherche
Avenir pour le Cher

**Sophie BERTRAND**
Canton de Mehun-sur-Yèvre
**9e Vice-présidente**
Enfance, famille
Avenir pour le Cher

**Thierry VALLÉE**
Canton de Saint-Doulchard
**10e Vice-président**
Sport, jeunesse, vie associative
Avenir pour le Cher

**Jacques FLEURY**
Canton de Bourges 4
**11e Vice-président**
Personnes handicapées, MDPH, personnel départemental
Président d'Avenir pour le Cher

### Représentation des groupes politiques à l'Assemblée départementale

24 sièges : Avenir pour le Cher

10 sièges : Osons pour le Cher

4 sièges : Ensemble, mieux vivre dans le Cher

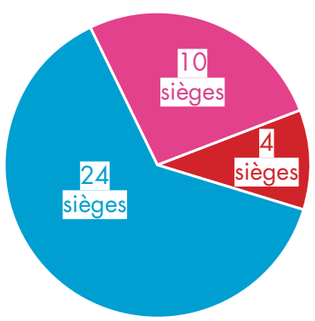




### Les conseillers départementaux

**Anne CASSIER**
Canton d'Aubigny-sur-Nère
Avenir pour le Cher

**Philippe CHARRETTE**
Canton de Châtost
Avenir pour le Cher

**Marilyn BROSSAT**
Canton de Châteaumeillant
Avenir pour le Cher

**Marie-Pierre RICHER**
Canton de Dun-sur-Auron
Avenir pour le Cher

**Bruno MEUNIER**
Canton de Mehun-sur-Yèvre
Avenir pour le Cher

**Emmanuel RIOTTE**
Canton de Saint-Amand-Montrond
Avenir pour le Cher

**Françoise LE DUC**
Canton de Saint-Doulchard
Avenir pour le Cher

**Ghislaine de BENGY-PUYVALLÉE**
Canton de Saint-Germain-du-Puy
Avenir pour le Cher

**Fabrice CHOLLET**
Canton de Saint-Martin-d'Auxigny
Avenir pour le Cher

**Béatrice DAMADE**
Canton de Saint-Martin-d'Auxigny
Avenir pour le Cher

**Patrick BAGOT**
Canton de Sancerre
Avenir pour le Cher

**Corinne CHARLOT**
Canton de Trouy
Avenir pour le Cher

**Pascal MÉREAU**
Canton d'Avord
Osons pour le Cher

**Christine CHAPEAU**
Canton d'Avord
Osons pour le Cher

**Yann GALUT**
Canton de Bourges 1
Osons pour le Cher

**Francine GAY**
Canton de Bourges 1
Osons pour le Cher

**Renaud METTRE**
Canton de Bourges 2
Osons pour le Cher

**Irène FÉLIX**
Canton de Bourges 2
Osons pour le Cher

**Hugo LEFELLE**
Canton de Bourges 3
Président d'Osons pour le Cher

**Zéhira BEN AHMED**
Canton de Bourges 3
Osons pour le Cher

**Robert BELLERET**
Canton de La Guerche-sur-l'Aubois
Osons pour le Cher

**Bernadette COURIVAUD**
Canton de La Guerche-sur-l'Aubois
Osons pour le Cher

**Franck MICHOUX**
Canton de Vierzon 1
Ensemble, mieux vivre dans le Cher

**Karine CHÊNE**
Canton de Vierzon 1
Ensemble, mieux vivre dans le Cher

**Jean-Pierre CHARLES**
Canton de Vierzon 2
Président d'Ensemble, mieux vivre dans le Cher

**Delphine PIÉTU**
Canton de Vierzon 2
Ensemble, mieux vivre dans le Cher

# Implantation des sites

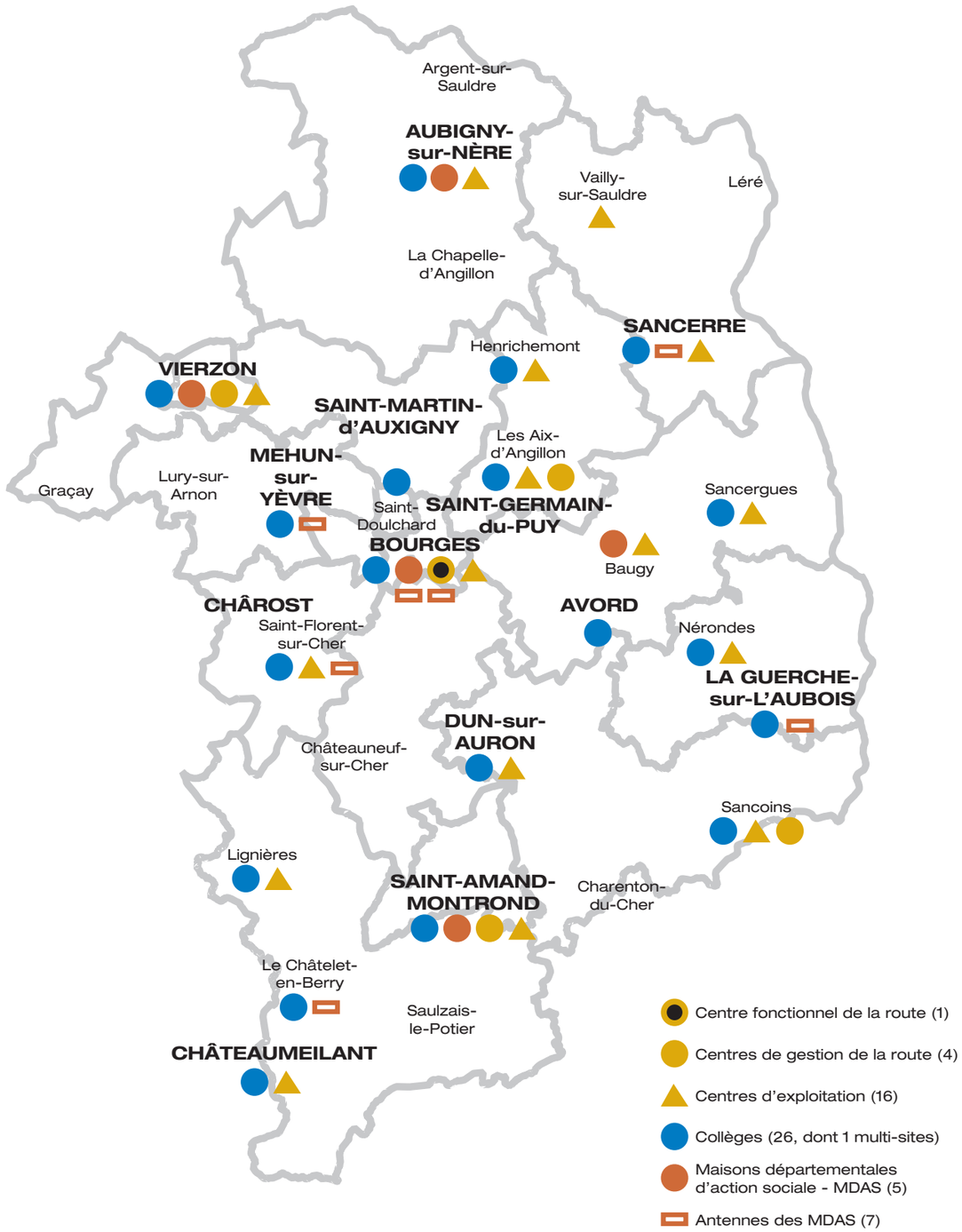




# Organigramme

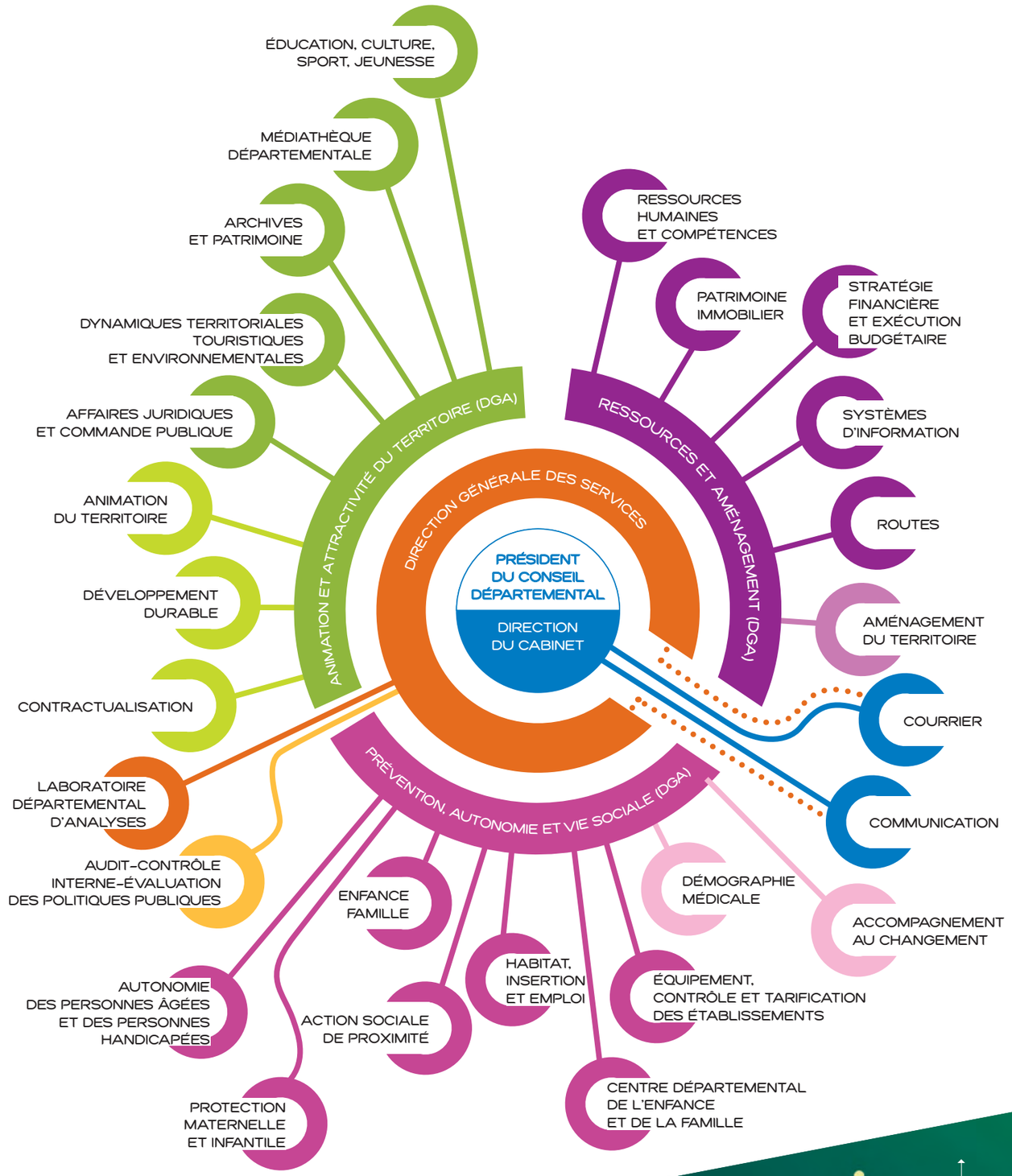

# Le Cher, un Département innovant et en mouvement

- AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE
- DÉMOGRAPHIE MÉDICALE
- ROUTES
- ÉDUCATION
- EAU ET ENVIRONNEMENT
- LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

# AMÉNAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

**Le Département accompagne les communes et communautés de communes dans l'aménagement de leur territoire. En 2019, il a poursuivi sa politique d'aménagement du territoire votée en 2016. Celle-ci doit permettre, avec l'animation territoriale, de veiller à l'harmonie territoriale et au maillage équilibré du territoire.**

## Aménagement du territoire

### DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION

Depuis 2017, 3 contrats de villes-centre (Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond) et 14 contrats de territoire ont été signés dont les 2 derniers en 2019. Ils représentent un engagement du Département de plus de 18,40 M€.
Ces projets visent à développer l'offre de service dans les domaines :

- des services au public ;
- de l'enfance et de l'éducation ;
- du médical et médico-social ;
- du sport ;
- de la culture.

Signature contrats de territoire

- de l'économie ;
- de l'environnement ;
- du tourisme.

En dehors des contrats, le Département a également accompagné en 2019, 20 autres communes dans la réalisation de projets de proximité, représentant plus de 2,10 M€ d'aides départementales.

## Développement et ouverture d'un portail aménagement du territoire

Le Conseil départemental souhaitant faciliter l'accès aux demandes des usagers via des procédures dématérialisées, s'est engagé en 2019 dans une procédure de démarches en ligne via le site Internet du Département.
La Mission Aménagement du territoire a été sollicitée pour travailler sur un portail usager permettant de déposer en ligne les demandes d'aides à l'Aménagement du territoire.
Après analyse et paramétrage des dispositifs d'aides en collaboration avec le service Projet de la Direction des systèmes d'information, l'ouverture du portail des aides à l'Aménagement du territoire à destination des communes et EPCI a eu lieu le 6 janvier 2020.

Il est accessible à partir du site internet du Département du Cher via le lien suivant :
https://www.departement18.fr/Demarches-en-ligne

## CHIFFRES CLÉS

**17** contrats de villes-centre et de territoire signés depuis 2017 soit :

**114** projets programmés sur la période 2017-2020, **18,40 M€** d'aides départementales prévisionnelles

**85** projets lancés

**28** projets soldés

**63** projets de proximité accompagnés en 2019 soit **2,10 M€** d'aides départementales

Réhabilitation du quartier de l'épicerie - Ennordres

## Animation du territoire

**En complément de la politique d'aménagement du territoire, en 2018 le Département du Cher s'est engagé dans une démarche d'animation territoriale. Ainsi, des contrats d'animation pluriannuels sont signés avec les communautés de communes.
Ils portent sur une aide en matière d'ingénierie (politiques publiques) ainsi que sur le financement d'actions et de postes de chargés de développement territorial (fonctionnement). Le contrat d'animation s'articule avec le contrat d'aménagement qui, lui, porte sur le co-financement d'équipements structurants (investissement).**

**La politique d'animation du territoire vise à favoriser l'égal accès, pour tous les habitants du Cher aux services et équipements de proximité, nécessaires à leur vie quotidienne en :**

- **accompagnant techniquement les EPCI dans le développement et la mise en œuvre de leurs politiques,**
- **accompagnant financièrement les actions, projets et l'ingénierie portée par les EPCI,**
- **améliorant la connaissance des territoires et les démarches territoriales et prospectives qu'ils réalisent.**

### MODERNISATION DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL

Cet outil est un organe interne, transversal, du Conseil départemental. Il a pour vocation de recueillir différents types de données et produire des documents relatifs aux territoires du Cher. S'il est ouvert aux collectivités qui signent les contrats d'animation, il accompagne aussi les différents services du Conseil départemental en travaillant sur des thématiques spécifiques, selon les besoins exprimés.

### ANIMATION DU GROUPE DE PILOTAGE ANIMATION EN INTERNE

Créé début 2018, ce temps de travail interne au Conseil départemental est un lieu de construction partagé de la politique d'animation et de développement de cette politique. C'est un groupe de travail transversal composé des chargés de missions en charge des différentes politiques sectorielles du Conseil départemental.

### RÉDACTION DE 3 CONTRATS D'ANIMATION DU TERRITOIRE

Le contrat, signé entre le Conseil départemental et une communauté de communes, définit les axes et objectifs d'animation du territoire, issus du travail partenarial initié, qui feront l'objet d'une coopération avec le Département pendant la période de validité de ce contrat.

Le contrat définit également les modalités générales du soutien apporté par le Département (possibilité de financement de postes d'animateur à hauteur de 50 % sur 3 ans ainsi que d'une aide au projet) :

- Berry Grand Sud sur le volet Lecture publique et Culture ;
- Terres du Haut Berry sur le volet Culture et Tourisme ;
- Trois Provinces sur le volet politiques Sociales et Habitat.

### ORGANISATION DU PREMIER RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU DE L'ANIMATION TERRITORIALE

Celui-ci a eu lieu le 20 juin 2019 avec les partenaires internes au Conseil départemental et externes (élus et techniciens des CDC). Cette journée avait vocation à faire se rencontrer les élus et techniciens des CDC afin de favoriser le partage d'expériences. L'objectif est également de porter à connaissance les outils et moyens à leur disposition au sein du Conseil départemental.

**3** contrats d'animation signés en 2019

**3** réunions du comité de pilotage en 2019 et 2 groupes de pilotages délocalisés (MDAS et CCLB)

**10** politiques sectorielles représentées dans les contrats d'animation

INSA - Bourges

# Enseignement supérieur

**Les enjeux de la politique départementale en matière d'enseignement supérieur sont essentiellement d'accroître le nombre d'étudiants en confortant la pertinence et l'attractivité du territoire départemental.**

Plusieurs volets :

- accueillir un potentiel d'étudiants en constante augmentation avec un effectif ayant dépassé les 5 000 étudiants à la rentrée 2018-2019 et conforté en 2019-2020,
- améliorer les conditions d'études et de travail (travaux de restructuration et d'extension de l'INSA, travaux de réhabilitation lourde de l'IUT et en partenariat avec la Région Centre–Val de Loire, travaux d'aménagement du Pôle de formation sanitaire et social),
- accompagner, conseiller, subventionner, dans la limite de ses compétences, les établissements et structures d'enseignement supérieur, dans leurs missions pour la réussite de leurs projets : accompagnement de l'INSA, de HUBTECH, de APUIS,
- rendre attractif le territoire en améliorant la vie étudiante particulièrement à travers le soutien aux projets des associations estudiantines, et l'accueil des étudiants étrangers sur le territoire.

## CHIFFRES CLÉS

**5 021** étudiants dans le Cher en 2019

**319** étudiants étrangers
dont **100** étudiants primo-arrivants
de **50** nationalités différentes

# DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Le Département, soucieux d'attirer toujours plus de médecins, met en place des dispositifs d'aide à l'installation, soutient des projets de santé structurants et valorise les atouts du département auprès des futurs médecins et autres professionnels de santé.

## LOGEMENTS POUR LES INTERNES EN MÉDECINE : UN DISPOSITIF RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

Depuis plusieurs années le Département offre une solution de logement à tous les internes en médecine qui effectuent un stage dans le Cher. Depuis 2015, 83 stagiaires ont bénéficié de ce dispositif également ouvert aux étudiants de masso-kinésithérapie.
Tous les 6 mois, les internes en médecine changent de terrain de stages sur toute la Région Centre. Ils sont logés quand ils effectuent leur internat dans le secteur hospitalier, mais en libéral ce n'est pas le cas. Or, ils connaissent leur lieu d'affectation 3 semaines avant le début du stage. Avec son dispositif, le Département lève le frein que constitue pour les stagiaires la recherche d'un logement dans un délai très court et soutient les terrains de stages du Cher où viennent se former les futurs médecins.
Au total, le Département propose 14 places d'hébergement principalement en colocation : 2 logements de fonction (F4 et F5) au sein des collèges Jean Rostand à Saint-Germain-du-Puy et Saint-Exupéry à Bourges, 1 F5 dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'OPH 18 Val de Berry, et 3 studios au sein de la Maison de santé pluri professionnelle de l'Auron. Tous ces logements sont entièrement meublés et mis à la disposition des internes moyennant une contribution de 40 € mensuels forfaitaires.
Plébiscité par les stagiaires, le dispositif jouit d'une reconnaissance nationale : il a été récemment valorisé dans un Guide pratique sur l'accès aux soins à destination des élus publié par Ministère de la santé et des solidarités à l'occasion du dernier Congrès de l'Association des maires de France.

**Le 19 septembre 2019**
Le Département a signé une 10e bourse d'études à hauteur de 13 200 € avec une interne de médecine en 2e année. À l'issue de son cursus en 2021 cette jeune médecin d'origine moldave exercera au moins 5 ans dans le Cher.

**Les 15 et 16 février**
Le Département tenait un stand en partenariat avec la Ville de Bourges au 20e Congrès national des internes de médecine générale. L'occasion de valoriser sur deux jours les atouts du Cher auprès de plusieurs centaines de futurs médecins.

**En 2019**
Après la Maison de santé pluri professionnelle de Châteaumeillant ouverte en avril, celle de Sancergues inaugurée en septembre, c'est le cabinet de Savigny-en-Sancerre, satellite de la MSP de Sancerre, qui a ouvert ses portes. Ces structures complètent un maillage qui renforce l'accès aux soins de proximité pour les habitants du Cher.

**Saint-Florent-sur-Cher : une MSP en plein essor**
Le 1er août 2019 le Président signait une convention de partenariat avec la société interprofessionnelle de soins ambulatoires Cher-Arnon pour une durée de 6 ans. Les médecins et infirmiers installés dans les locaux de l'antenne de la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher, envisagent désormais la création d'un satellite à Châtost.

**Soirées d'accueil des internes en médecine dans le Cher**
Tous les 6 mois, une nouvelle promotion d'internes en médecine vient se former dans le Cher.
Les 6 juin et 5 décembre, le Département, l'Association des jeunes médecins du Cher, le Conseil de l'Ordre des médecins et la Ville de Bourges, ont accueilli une trentaine d'internes dont plusieurs en voie d'installation.

## CHIFFRES CLÉS

**300 000 €** alloués en 2019 par le Département à des projets de cabinets médicaux ou de MSP

**85** stagiaires bénéficiaires d'une mise à disposition du logement par le Département en 5 ans

**12** Maisons de santé pluri professionnelles ouvertes à ce jour dans le Cher. 3 autres sont en cours

# ROUTES

L'équipe du laboratoire routier

Le Département gère, exploite, entretient et aménage 4 604 km de routes départementales.

## OBTENTION DE L'AGRÉMENT LABOROUTE

La Direction des routes comprend un laboratoire routier, chargé de contrôler la conformité des matériaux mis en œuvre sur le domaine public routier départemental. Les laborantins effectuent des prélèvements sur les chantiers routiers, des mesures de déformation de chaussée au passage de poids lourds, des vérifications sur le compactage de tranchées et des analyses de leurs prélèvements en laboratoire.
Ce laboratoire a mis en place un système qualité répondant aux exigences de l'IDRRIM (Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité) avec deux objectifs : procéder à des essais opposables aux entreprises de travaux publics, en cas de litiges, et obtenir une certification sur le matériel d'essai, sur les procédures et les résultats.

Ce travail de 4 années a été récompensé en mai 2019 par l'obtention de l'agrément « Laboroute », reconnaissance officielle nationale, extérieure et indépendante du savoir-faire, de l'expérience acquise et des compétences des laborantins.
Seul laboratoire public agréé de la région, il sera susceptible de travailler pour le compte d'autres collectivités, adhérentes de Cher Ingénierie des Territoires.

**Obtention de l'autorisation environnementale pour la rocade Nord-ouest de Bourges**
La déclaration d'utilité publique du projet de rocade Nord-ouest n'était qu'une étape.
Ce projet a nécessité l'obtention d'une autorisation environnementale unique, valant autorisation au titre de la loi sur l'eau, dérogation au titre des espèces et habitats protégés et autorisation de défrichement.
Une nouvelle étude d'impact complète a été réalisée et le dossier de demande d'autorisation a été déposé en avril 2019.
Après enquête publique, les travaux ont été autorisés par arrêté préfectoral du 18 décembre 2019. Les travaux vont démarrer début 2020.

**Aménagement et sécurisation de la RD 926 à La Chapelle-d'Angillon**
A l'entrée Ouest de la commune, un aménagement de sécurité a été réalisé sur la RD 926, de juillet à fin septembre, comportant deux plateaux ralentisseurs, puis la reprise de la structure de la chaussée et la couche de roulement. À cette occasion, la Commune a repris les réseaux d'eaux, potable, pluviales et usées. Le coût des travaux est de 437 000 € TTC pour le Conseil départemental, dont une participation de 163 900 € de la Commune.

**Requalification de la RD 976 entre Nérondes et La Guerche-sur-l'Aubois**
Cette chaussée a été élargie et renforcée entre 1970 et 1982. Depuis, elle a subi un trafic poids lourd en augmentation. La chaussée présentait des signes d'usure du revêtement et sa structure devait être reprise. Les travaux de renforcement ont été réalisés en septembre et octobre, pour un investissement de 1 million € pour le Département. Ils se poursuivront sur plusieurs années.

**Reconstruction du pont de Quantilly – RD 59**
Le pont supportant la RD 59 surplombe La Viloise. Sa reconstruction a été engagée après que furent constatés divers désordres importants. Les principaux travaux ont été réalisés de fin octobre à la mi-décembre : déblais, pose de cadres préfabriqués, étanchéité, création d'un cheminement piéton, reconstruction de la chaussée et repose des glissières de sécurité.
Le coût représente 277 000 € TTC pour le Conseil départemental et 50 000 € pour la Commune, pour le cheminement piéton.

**Réparation de chaussées fissurées**
La sécheresse a des effets notamment sur la voirie départementale, provoquant des fissures et des tassements. Environ 740 km de RD de toutes catégories impactées par l'argile ont été recensés (16 % du total).
Afin d'assurer la sécurité des usagers, une signalisation adaptée et des limitations de vitesse ont été mises en place, puis des réparations ponctuelles ont été réalisées. Enfin, des solutions techniques plus pérennes sont recherchées pour traiter les kilomètres de chaussées les plus fissurées et déformées.

**Relevé de la couverture téléphonique par les agents des routes**
Pour améliorer la couverture numérique du département et pour déterminer les futures implantations de pylônes, le Département et Berry Numérique ont lancé une mission de détection de la qualité du réseau des différents opérateurs, en mobilisant les agents de la direction des routes, qui assurent un patrouillage régulier du réseau routier départemental.
Des mallettes de mesure de la qualité de service des réseaux mobiles ont été embarquées dans leur véhicule. Il a suffi de les faire circuler sur le réseau départemental, lors des circuits de patrouillage.
Les résultats ont fourni un état des lieux précis de la couverture des réseaux des 4 opérateurs téléphoniques, complétant les données déjà disponibles et permettront de classer les sites prioritaires.

## CHIFFRES CLÉS

Longueur du réseau routier départemental :
**4 604 km**

Budget d'investissement routier pour 2019 :
**18 M€**

Gestion du domaine public routier départemental :
**5 132** dossiers instruits

# ÉDUCATION

Inauguration de la demi-pension au collège Francine Leca

Le Conseil départemental accompagne les collèges du Cher et favorise la réussite des collégiens dans leur globalité.

## CONVENTION POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS DU CHER (CRCC)

La CRCC signée le 7 mars 2019 entre le Département et la Direction départementale des services de l'Éducation Nationale a pour objectif de poser le cadre d'intervention du Département dans les collèges afin de pouvoir proposer à tous les collégiens, en tout point du département, une offre éducative de qualité, valorisant les ressources et opportunités du territoire, leur permettant de bénéficier d'un cadre d'apprentissage propice à leur réussite scolaire et à leur épanouissement personnel. Lors de cette journée, l'exposition « Un Collège, une œuvre » a mis en avant, pour chaque collège, une œuvre artistique réalisée dans le cadre d'un projet financé par le Département. Les élus, les collégiens, les enseignants, les principaux et les partenaires présents ont ainsi pu découvrir des fresques murales, enregistrements sonores, bandes dessinées, extraits de rencontres avec des chanteurs…

## CHIFFRES CLÉS

**11 636** élèves (avec SEGPA et ULIS) à la rentrée 2019 (collèges publics uniquement)

**12 851** élèves (avec les collèges privés)

**3 363** collégiens bénéficiaires des bourses départementales pour un montant total de **445 240 €**

## OUVERTURE DE L'INTERNAT DÉPARTEMENTAL

Le nouvel internat départemental, labellisé « internat de la réussite » a ouvert ses portes en septembre 2019 au sein de la cité scolaire Édouard Vaillant de Vierzon.
L'internat, d'une capacité de 30 places, bénéficie des dernières innovations environnementales avec une qualification BBC rénovation (bâtiment basse consommation), la maîtrise d'œuvre a été assurée par la Région Centre-Val de Loire. Les collégiens internes sont accueillis au rez-de-chaussée du bâtiment, les autres étages étant réservés aux lycéens. Ils bénéficient, dans des espaces séparés pour les filles et les garçons, de chambres aménagées pour 2 à 4 élèves, avec salle d'eau commune.
Fonctionnement et encadrement : les élèves internes sont accueillis du lundi matin au vendredi soir. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique par une maîtresse de maison, agent du Département, pour les petits-déjeuners et les collations.

### Numérique éducatif – Maintenance

Les travaux d'infrastructures réseaux dans les collèges du Cher se sont achevés à la fin de l'année scolaire 2018-2019. Cela a permis à la Collectivité de reprendre à sa charge, conformément à la Loi, la maintenance informatique de l'ensemble des collèges du Cher, maintenance déléguée au Groupement d'Intérêt Public (GIP) RECIA.
En parallèle, le Département a poursuivi la dotation en postes informatiques des collèges.

### Numérique éducatif – Usages

Le Département a poursuivi les usages du numérique dans les collèges, en dotant les élèves entrant en 6e des tablettes individuelles des anciens élèves de 3e, pour les 7 collèges concernés par l'Appel à Projet National 2015.
En parallèle, en collaboration avec les services de l'Éducation Nationale, il a engagé l'évaluation des appels à projets nationaux 2015 et 2016 par le biais d'une enquête en ligne diffusée en fin d'année scolaire 2018-2019 auprès des chefs d'établissement, enseignants et élèves des collèges. Les résultats de cette évaluation doivent notamment permettre au Département d'élaborer sa stratégie départementale pour le numérique éducatif.

### Appels à projet EEDD et premier forum EEDD départemental

En collaboration avec le service Environnement et les services de l'Éducation Nationale, le Département a renouvelé son appel à projet Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Afin de mettre en valeur ces projets sur une thématique d'actualité, le Département a organisé pour la première fois un Forum Départemental comprenant, le matin, des conférences au Muséum d'histoire naturelle, suivies d'un salon présentant les projets des collèges à l'Hôtel du département l'après-midi.

### Guide de l'offre éducative départementale

La nouvelle CRCC est l'occasion de donner une nouvelle dynamique à la politique éducative du Département. Ainsi, pour donner plus de lisibilité à celle-ci, il a été créé pour la première fois, un document rassemblant toute l'offre éducative du département : le Guide de l'offre éducative départementale. Ce document, diffusé à l'ensemble des collèges, représente une opportunité pour les enseignants d'avoir accès à tous les projets construits avec les partenaires du Département (Ligue de l'enseignement, Bandits-Mages, Abbaye de Noirlac, Centre de la presse…) autour de l'Éducation artistique et culturelle (Léz'Arts ô collège, TREAC[1]…), l'Éducation à l'environnement, aux médias et à l'information (EMI), ainsi qu'à l'éducation à la citoyenneté.
La réécriture de ce guide, chaque année, est l'occasion pour le Département de créer de nouveaux partenariats ou de nouveaux projets, comme celui avec la Maison de la Culture de Bourges qui a permis, au cours de l'année 2018-2019, des représentations du spectacle « We just wanted you to love us » au sein de 8 établissements.

### Mise en place du portail usagers pour les Léz'Arts ô collège et les Aides aux séjours pédagogiques

La Direction de l'Éducation a été la première direction à expérimenter le portail usagers, portail dématérialisé de demandes de subvention qui permet de faciliter les démarches administratives des bénéficiaires. Ainsi, les demandes de subventions formulées par les collèges au titre des dispositifs Léz'Arts ô collège (6 projets) et Aides aux Séjours pédagogiques (68 séjours) ont été déposées dès le mois d'octobre sur le portail.

### Sectorisation des collèges du Cher

La définition des périmètres de recrutement des collèges du Cher est une compétence obligatoire du Département. Celle-ci implique un partenariat étroit avec les services de l'Éducation Nationale, notamment en ce qui concerne la connaissance et la prévision des effectifs. C'est pourquoi, au cours de l'année 2019, une convention-cadre concernant l'échange d'informations nécessaires au pilotage du système éducatif a été signée avec le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours. Celle-ci permet ainsi un échange de données qui sont utiles pour suivre l'évolution des effectifs dans les collèges, comme c'est le cas par exemple sur le secteur de l'agglomération de Bourges, secteur pour lequel une étude prospective de prévisions des effectifs a été lancée à l'automne avec le cabinet Géocéane.

### Renforcement de l'équipe volante ATTEE

Afin de garantir un niveau de service satisfaisant dans les collèges, même en cas d'absence des personnels en poste, le Département a renforcé l'équipe volante. Composée dorénavant de 8 agents, cette équipe peut ainsi intervenir sans délais sur l'ensemble des missions assurées par les agents ATTEE.

### Approvisionnement en circuits courts des demi-pensions

Le Département poursuit la mise en œuvre de la feuille de route restauration. Chaque année, plus d'1 million de repas sont servis dans les établissements scolaires. L'approvisionnement en circuits courts par le déploiement de la plateforme Agrilocal se poursuit. Outre les commandes passées par les établissements, ces derniers ont participé aux opérations proposées par l'Association nationale : semaine au « Pré à la ferme », « Connectez-vous local », la semaine « Au pré de l'assiette », les trophées « acheteurs et fournisseurs ».

### Les principaux travaux dans les collèges

La réhabilitation des travaux au collège Francine Leca de Sancerre s'est poursuivie : une nouvelle demi-pension a été livrée à la rentrée de septembre 2019.
En outre, les travaux d'accessibilité au collège Albert Camus de Vierzon ont pris fin en septembre 2019.
Enfin les études ont été lancées pour la réhabilitation de la demi-pension du collège Voltaire.

**1 181 476** repas fournis

Évolution des achats Agrilocal :

**+ 20 %**
par rapport à l'année précédente

**235** ETP agents ATTEE dans les collèges

[1] Territoires et résidences d'éducation artistique et culturelle

# EAU ET ENVIRONNEMENT

Le Département est engagé sur les principaux enjeux du développement durable afin de préserver la qualité de vie des habitants du Cher. Il intervient à la fois auprès de ses partenaires et des collectivités pour la protection des milieux aquatiques et de la biodiversité dans 24 espaces naturels sensibles.

## CHIFFRES CLÉS

**115** stations d'épuration suivies en assistance technique, ce qui représente plus de **350** visites annuelles réalisées par **4** techniciens

**600 000 €**
de subvention versés aux collectivités dans le domaine de l'eau et l'assainissement en 2019

## Eau

### CONTRACTUALISATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DÉPARTEMENTAL AVEC L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (2019-2021)

La convention de partenariat permet de mobiliser des subventions de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour financer 50 % de 6,8 équivalents temps plein au service de l'eau.
Cette convention d'objectifs fixe les enjeux et les actions à conduire dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement et des milieux aquatiques par les agents du Conseil départemental pour la période 2019-2021. Il s'agit d'accompagner les collectivités dans l'exercice de leurs compétences au travers de l'assistance technique départementale, et d'actions d'animation (conseils, suivi de projets, animation et mise en réseau des acteurs…).
Le directeur de la délégation Centre Loire de l'Agence de l'Eau est venu présenter les enjeux de cette contractualisation aux Conseillers départementaux lors de l'Assemblée départementale du 17 juin 2019, date de son adoption par le Département.

**Évolution des missions d'assistance technique départementales**
Le décret fixant les missions d'assistance publié mi 2019 fait évoluer le champ d'intervention du Département dans le domaine de l'eau.
Une réflexion a été menée au second semestre pour valider, lors de l'Assemblée départementale du 9 décembre 2019 les ajustements dans les missions d'assistance technique proposées aux collectivités et un nouvel appui dans le domaine de la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable. Les conventions d'assistance technique modifiées seront proposées aux collectivités éligibles, pour une mise en œuvre dès 2020.

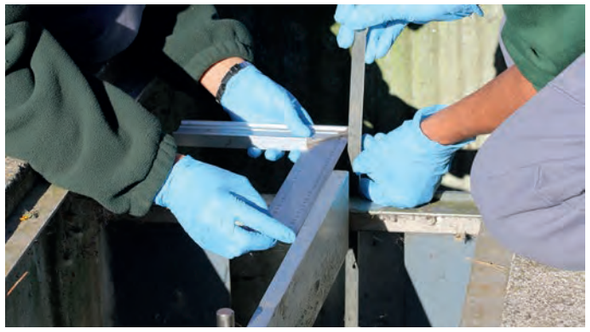

**Seconde réunion des présidents de syndicats de rivière le 30 septembre 2019**
Dans le cadre des missions d'animation et de suivi des travaux en rivières et milieux aquatiques (ASTER), en parallèle de l'animation du réseau des chargés missions rivières, la seconde réunion de présidents de syndicats de rivières a été organisée. Outre le fait que cette réunion permette aux présidents de syndicats de rivière de se retrouver pour partager leurs expériences, la visite de deux chantiers de restauration de la continuité écologique sur le bassin-versant du SIAB3A (bassin-versant de l'Auron et de l'Airain) a été proposée. Ces travaux réalisés sur la commune de Vornay ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Centre-Val de Loire et le Département au travers du contrat territorial milieux aquatiques.

**Participation à la démarche de contrat territorial de gestion quantitative et qualitative (CTG2Q) de la ressource en eau sur le bassin-versant du Cher**
Le service de l'eau a participé à la définition des enjeux et à l'élaboration des fiches actions au cours de l'année 2019. Le travail est piloté par l'Établissement Public Loire (SAGE Yèvre Auron et Cher amont) et par la Chambre d'agriculture. Deux actions sur Goule devraient figurer dans le contrat grâce au travail partenarial eau/ ENS.
Cette démarche de concertation et l'élaboration d'un plan d'action pour les 6 ans à venir touche tous les acteurs de l'eau (des usagers, aux industriels, en passant par les collectivités et le monde agricole…).

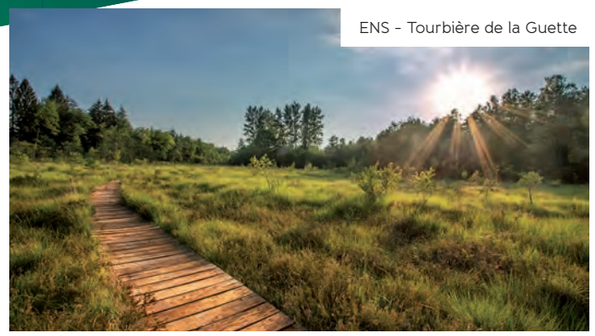

ENS - Tourbière de la Guette

ENS - Bec d'Allier

# Environnement

## VALIDATION DE L'ACTUALISATION DU SDENS DU CHER

Après avoir adopté sa politique environnementale en 2010, la Collectivité a adopté son schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) le 6 février 2012 labellisant 17 sites en qualité « d'ENS 18 ».
En 2018, en concertation avec ses partenaires, le Département a engagé l'actualisation de ce document cadre. Il s'en est suivi en 2019, le forum des ENS et la validation du nouveau SDENS du Cher avec 24 sites labellisés « ENS 18 » puis sa diffusion.

**Concours photos des ENS du Cher**
Pour mieux faire connaître ces 24 ENS, le Département du Cher a organisé un jeu-concours photos, du 1er mai au 15 septembre 2019, dont le thème était « Partons en balade sur les ENS du Cher ». Sur les 46 photos reçues, 20 ont été sélectionnées par le jury puis soumises au vote des internautes. Plus de 400 personnes ont participé. 4 photos ont été primées.

**Réalisation d'outils de communication pour la valorisation des sites ENS 18**
Pour inciter le public à se rendre sur les sites, des animations y sont proposées par les partenaires associatifs, et des outils de communication ont été élaborés :
- mise à jour du guide des ENS présentant les 24 sites labellisés,
- affichages dans les structures d'accueil ENS du programme d'animations,
- travail graphique sur les outils existants pour les rendre plus accessibles,
- 3 nouvelles applications mobiles (Marais de Chavannes, Tourbière de la Guette et Coteau de Coillard).

**Mise en œuvre d'actions sur l'ENS « Étang de Goule », propriété du Département**
Dans l'objectif d'améliorer et de maintenir les milieux existants : mise en œuvre d'un pâturage ovin pour l'entretien des milieux, réalisation d'un sentier de randonnée de 16 km, « étang de Goule vers étang de Pirot » en partenariat avec la communauté de communes Pays de Tronçais (Allier).

## CHIFFRES CLÉS

**24** espaces naturels sensibles labellisés

**17** Contrats départementaux ENS signés avec leurs propriétaires (publics ou privés) et gestionnaires

**19** documents de gestion

**13** sites aménagés avec un sentier de découverte et des panneaux pédagogiques, 5 en cours d'aménagement

**7** sites disposent d'un dépliant touristique

**10** sites disposent d'une application mobile

**298** animations organisées
(**81** pour les scolaires, **207** pour le grand public et **10** pour les personnes en situation de handicap)

**6 317** participants
(**2 775** scolaires, **3 390** grand public, **152** personnes en situation de handicap)



# LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

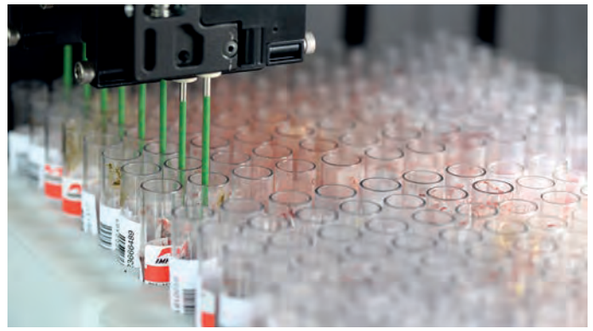

Santé animale, sécurité alimentaire, conseils et formations...
Le laboratoire départemental d'analyses intervient dans la surveillance de la santé animale et de la qualité de l'alimentation.
Le LDA18 maintient et développe les accréditations nécessaires, gages de compétence, d'impartialité et d'indépendance.
Par son ancrage local et sa connaissance du terrain, il constitue un outil compétent, impartial et réactif au service des politiques du Département.

## CHIFFRES CLÉS

SANTÉ ANIMALE :
**107 900** prises de sang
**68 532** analyses

MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE :
**4 651** denrées
**3 308** contrôles de surfaces
**31 700** analyses

AUDIT CONSEIL FORMATION :
**11** diagnostics hygiène
**16** audits HACCP
**100** personnes formées

**Santé animale**
Le LDA détient des agréments du Ministère de l'Agriculture pour le dépistage des maladies contagieuses dans les élevages, Il participe également à la surveillance des maladies dans la faune sauvage. Enfin, Il contribue à préciser le diagnostic des maladies, ce qui constitue une aide précieuse pour adapter les traitements.

**Microbiologie alimentaire**
Le LDA réalise des autocontrôles pour les professionnels de la restauration et les métiers de bouche. Il vérifie tout au long de l'année la qualité sanitaire des denrées et de l'environnement de travail. Il effectue les analyses dans le cadre de son accréditation afin de donner toute confiance dans les résultats.

**Audit conseil formation**
Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le LDA accompagne les professionnels à se conformer à la réglementation en réalisant diagnostic et plan d'action. Il sensibilise les équipes au respect des bonnes pratiques et à la maitrise de l'hygiène.

**Biosécurité**
La compétence avérée du LDA en matière de biosécurité a été mise à profit pour former les agents des services départementaux de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et ceux des fédérations des chasseurs, des départements du Cher et du Loiret, à la manipulation d'un animal de la faune sauvage dans un contexte de maladie infectieuse telle que la PPA (peste porcine africaine). Le respect strict de règles de biosécurité est indispensable pour éviter tout risque de contamination pour les agents en intervention ou l'environnement et limiter la dissémination de la maladie. Cette formation a sensibilisé une vingtaine de personnes et pourrait être déployée à plus grande échelle si cela devenait nécessaire.

# Le Cher, un Département responsable dans l'action

- ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ
- HABITAT, INSERTION, EMPLOI
- AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
- ENFANCE, FAMILLE, PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE, CDEF

# ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

Pour mener à bien ses missions, le Conseil départemental du Cher s'appuie sur cinq Maisons départementales d'action sociale (MDAS) réparties sur le territoire. La Direction de l'action sociale de proximité (DASP) en assure la coordination et le premier niveau d'accompagnement social.

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT AU TITRE DU PLAN PAUVRETÉ 2019-2021, LE 1ER JUILLET 2019 AYANT POUR OBJECTIFS DE :**

- structurer et coordonner un réseau de premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité : face à la complexité des dispositifs, aux délais d'obtention d'un rendez-vous dans les services sociaux parfois longs et aux taux de non-recours aux prestations encore importants, les Départements se sont vus confier la responsabilité de structurer et de coordonner un réseau de premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité (portés non seulement par les services sociaux départementaux mais aussi par les CCAS, les MSAP, la MDPH, etc.). Il s'agit de garantir à tout habitant du Cher souhaitant exprimer une demande d'ordre social la possibilité de se rendre, sans rendez-vous préalable, dans un lieu d'accueil situé à moins de trente minutes de son domicile ; de bénéficier d'une écoute attentive de l'ensemble de ses besoins et d'obtenir un premier niveau d'information (et le cas échéant une orientation adaptée), et ce, même si l'objet de la demande ne relève pas de la compétence de l'institution d'accueil ;

- mettre en œuvre la garantie d'activité : suite à la réorganisation de la mission insertion, l'Action sociale de proximité met en œuvre, en partenariat avec Pôle Emploi, la mesure « accompagnement global » s'adressant aux demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales. Elle permet une prise en charge conjointe et simultanée des besoins sociaux et professionnels d'une personne par un conseiller de Pôle Emploi et par un travailleur social du Département. Ce type d'accompagnement ayant démontré sa pertinence, le Département s'est engagé à le développer dans le cadre du nouveau dispositif « garantie d'activité » dédié aux bénéficiaires du rSa en mobilisant les moyens humains internes de la Collectivité. Les allocataires du rSa orientés « emploi » mais rencontrant des difficultés sociales bénéficieront ainsi d'un accompagnement simultané et renforcé par un référent insertion emploi (RIE) et un travailleur social polyvalent de secteur (TSPS) visant à lever tous les freins à l'insertion ;

- mettre en œuvre la démarche « référent de parcours » :
  La complexité de certaines situations sociales et leur caractère multifactoriel se traduit souvent par une pluralité d'intervenants sociaux. Or, une approche segmentée peut avoir des conséquences néfastes tels que le non-recours aux droits, une rupture dans le parcours de la personne ou encore des incohérences dans le traitement de la situation. En coordonnant les interventions sociales, le référent de parcours est le garant d'un accompagnement social de qualité.

## CHIFFRES CLÉS

**4** Conventions Territoriales Globales signées

ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL :

**31** actions soutenues pour un montant de **419 000 €**

CONVENTION PÔLE EMPLOI :

**341** demandeurs d'emploi dont **194** bénéficiaires du rSa ont bénéficié de cet accompagnement



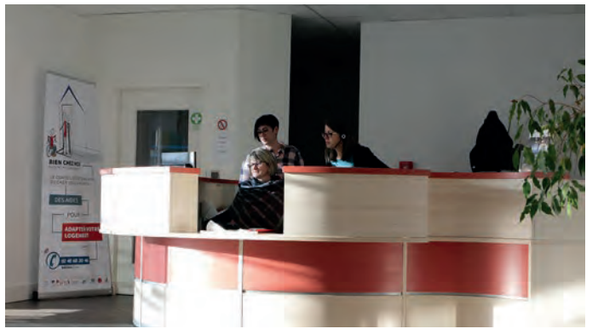

**Plan d'actions en matière de modernisation**
Dans le cadre du projet de modernisation du Département et suite à la réalisation d'un audit portant sur l'utilisation du logiciel métier Solis, la DASP a défini, en partenariat avec la Direction des systèmes d'information, un plan d'actions qui doit lui permettre, en fin d'année 2020, de dématérialiser 80 % de son activité.

**Renfort de l'équipe volante**
Afin d'assurer la continuité du service social de proximité et, par là même, d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager, l'équipe volante de la DASP a été renforcée par la création de deux postes de secrétaires et d'un poste de travailleur social en charge de l'évaluation de situations de mineurs à partir d'informations préoccupantes.

**Signature de 4 conventions territoriales globales (CTG) avec la caisse d'Allocations familiales et les intercommunalités**
Afin, d'une part, de coordonner les actions que la caisse d'Allocations familiales et le Département conduisent en direction des habitants du Cher et en particulier des plus fragiles et, d'autre part, de mettre en œuvre une politique sociale de proximité, les deux institutions ont signé en 2019, quatre conventions territoriales globales de services aux familles avec les communautés de communes suivantes : Arnon Boischaut-Cher, Trois Provinces, Pays de Nérondes et Pays Fort Sancerrois Val de Loire.
Les MDAS Sud, Nord et Est ont participé en 2019 à plusieurs réunions qui ont permis de définir le contenu de ces conventions.

**Soutien aux associations à caractère social**
31 actions ont été soutenues financièrement par le Département en 2019 pour un montant total de subventions de 419 000 €. Ces actions visent à favoriser l'accès aux droits, à lutter contre les exclusions et à faciliter la mobilité des personnes.

**Dans le cadre de la politique départementale de protection des adultes vulnérables**
Lancement des travaux relatifs à l'élaboration d'un guide pratique sur le signalement en partenariat avec la Direction personnes âgées – personnes handicapées et en associant les acteurs intervenant en matière de protection des majeurs.
Ce projet répond aux constats des professionnels intervenant auprès des personnes fragiles, démunies face à la pratique du signalement (clignotants, circuit, qui fait quoi ? contenu, etc.) ; des pratiques hétérogènes sur le département ; et à leur demande de disposer d'un outil commun.

**Signature d'une convention avec Pôle Emploi relative à l'accompagnement global des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés sociales**
En 2019 l'offre de service « accompagnement global » a été étendue à la MDAS Est qui jusqu'ici n'était pas concernée par ce dispositif. L'ensemble du département est aujourd'hui couvert.

**Signature de conventions avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Bourges et de Vierzon pour l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa isolés**
Ces conventions portent sur le financement, par le Département, de postes de travailleurs sociaux (trois pour le CCAS de Bourges et deux pour le CCAS de Vierzon). Chaque travailleur social est chargé d'accompagner 220 allocataires du rSa, soit 1 000 personnes au total.

**Création de trois nouveaux points informatiques en libre accès**
De plus en plus d'institutions publiques imposent aux usagers d'adopter un mode de relation numérique dans leurs échanges.
Or de nombreux bénéficiaires de minima sociaux ne disposent pas d'accès à internet.
Face à ce constat, le Département a décidé de mettre à disposition des usagers, dans les MDAS (sièges et antennes), des postes informatiques en libre-service connectés à internet.
En 2019, trois nouveaux postes en libre accès ont été ouverts au sein des antennes des Gibjoncs et de la Chancellerie et du siège de la MDAS de Bourges.

**Déménagement du siège de la MDAS de Bourges**
Le siège de la Maison départementale d'action sociale (MDAS) de Bourges a rejoint fin avril 2019 le site de Mazières qui accueillait déjà plusieurs services de la DGA Prévention autonomie vie sociale (PAVS).

**Ouverture d'une permanence sociale à Veaugues**
Afin de favoriser l'accès aux droits des plus fragiles en zones rurales et en particulier des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, une permanence sociale a été créée au sein de la mairie de Veaugues.

**Atelier cuisine à l'antenne de Sancerre**
L'atelier fonctionne grâce à un partenariat entre le Département et l'épicerie sociale ADMR de Sancerre.
L'animation des ateliers est réalisée, à tour de rôle, par trois professionnelles de la MDAS Nord (CESF et TISF).
En 2019, 16 ateliers réunissant une dizaine de personnes ont eu lieu, un repas de début d'année (menu préparé par le groupe d'habitants), un pique-nique et une traversée de Loire en gabarre ont également été organisés.

**Participation au Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents**
Depuis plusieurs années, un professionnel de la MDAS Est, est co référent du comité territorial de ce réseau dédié à l'accompagnement des parents et des familles.
**Actions 2019**
- participation à l'évaluation du schéma départemental des services aux familles ainsi qu'au comité des référents territoriaux, permettant de mutualiser projets, outils et compétences et de faire circuler l'information à destination des familles,
- coordination de la « Ronde des familles en Berry-Loire-Vauvise », journée récréative et d'échanges qui a réuni de nombreuses familles autour d'activités éducatives et citoyennes, et valorisé les richesses du territoire,
- contribution à l'organisation d'une troisième journée parentalité sur la communauté de communes des Trois provinces, dans le cadre de la convention territoriale globale de services aux familles,
- organisation de deux réunions d'information et d'échanges à destination des partenaires du territoire afin de maintenir une dynamique plus globale autour de la parentalité.

**Jardiner au naturel**
Ce projet, développé par l'Abbaye de Noirlac et le CPIE « Brenne-Berry » repose sur la transmission de savoirs autour du jardinage naturel et la création de supports « Jardins mobiles ».
Il permet d'encourager les échanges, le partage et ainsi de sortir différents publics de leur isolement (ex : bénéficiaires du rSa). La MDAS Sud a animé un groupe une demi-journée par semaine de janvier à mai 2019.

## CHIFFRES CLÉS

**36** animations

**1600** participants

# HABITAT, INSERTION ET EMPLOI

La Collectivité accompagne les personnes allocataires du rSa dans le retour à l'emploi. Elle œuvre également auprès des plus fragiles pour favoriser l'accès et le maintien dans un logement mais également une meilleure qualité de vie avec l'adaptation des logements.

## INSERTION et EMPLOI

### ADOPTION PAR L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 1ER AVRIL 2019 DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI) POUR LA PÉRIODE 2019-2022

Ce schéma qui fixe les orientations politiques et les objectifs stratégiques de la Collectivité en matière d'insertion sociale et professionnelle, a été approuvé par l'Assemblée départementale du 1er avril 2019 et officiellement signé par 11 partenaires* le 16 décembre 2019.
Le PDI 2019-2022 fixe le cadre autour de 3 orientations majeures :

1. Lutter contre la précarité et les exclusions en plaçant l'usager dans un parcours adapté à sa situation, dynamique dans ses intentions et solidaire par ses actions ;
2. Agir pour un retour vers l'emploi des allocataires du rSa par un accompagnement spécialisé, par la valorisation et le renforcement des compétences et par la construction de nouveaux partenariats économiques ;
3. Améliorer l'efficience de l'action publique en matière d'insertion par la mise en place d'outils ou de procédures contribuant à une gestion rigoureuse des moyens consacrés.

## CHIFFRES CLÉS

RSA :

**8 720** ménages bénéficiaires

**9 984** personnes en droits et devoirs

**57,40 M€** de dépense d'allocation

Ces 3 orientations politiques se déclinent en 7 objectifs stratégiques eux-mêmes alimentés de 13 fiches actions opérationnelles qui intègrent des moyens déjà existants dans le précédent PDI et des projets d'actions à développer ou pistes de réflexion à engager.

**Mobilisation des référents insertion emploi pour le déploiement des actions DEFI (développement de l'emploi par des formations inclusives) pilotées par la Région**
Ces démarches ont pour ambition de répondre aux besoins en ressources humaines des entreprises et de favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi. Il s'agit concrètement de partir des besoins en compétences d'une ou plusieurs entreprises et des publics en recherche d'emploi, pour co-construire avec elles des réponses en formation sur mesure.
Les engagements du Département, au travers de l'action des RIE sont de repérer les personnes allocataires du rSa susceptibles d'intégrer la formation et les orienter vers le processus de recrutement, de promouvoir le plus largement possible la formation lors d'évènements particuliers et de mobiliser les aides financières prévues par le règlement.

**Les Parcours Emploi Compétence – Contrat Unique d'insertion**
Une réforme des contrats aidés est intervenue en 2018 avec la mise en œuvre du Parcours Emploi Compétence (PEC). Le législateur a souhaité mettre en avant le volet « formation » de ces contrats d'insertion et également renforcer les obligations des employeurs.
Les critères dérogatoires ont également été revus. L'objectif étant, in fine, de faire des PEC un véritable levier de retour à l'emploi durable en qualifiant le plus possible les personnes.
Une convention annuelle d'objectifs et de moyens a été signée avec l'État pour 2019 : elle portait sur le financement par le Département de 70 conventions (conventions initiales et renouvellement).

* le Conseil départemental du Cher, l'État, le Conseil régional Centre - Val de Loire, Pôle Emploi, la caisse d'Allocations familiales du Cher, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire, les Centres communaux d'actions sociale de Bourges et de Vierzon, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture.



**Les Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)**
Une convention a été élaborée en 2019 avec Pôle Emploi, qui a pour objet de fixer les conditions et les modalités de délégation des PMSMP.
Cette mesure complète la « boîte à outils » des RIE en leur donnant la possibilité de positionner des personnes allocataires du rSa dans des entreprises ou établissements (publics ou privés) pour des périodes de mise en situation en milieu professionnel. Elles viennent conforter un projet, révéler des appétences ou initier des besoins en formations.
Les premières PMSMP seront prescrites dans le courant de l'année 2020.

**Les travailleurs non-salariés**
Un travail important est actuellement engagé avec les référents insertion emploi et la gestionnaire du pôle allocation sur la thématique des travailleurs non-salariés. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en 2019 pour construire l'élaboration d'un référentiel d'intervention auprès de ce public.

**La modernisation et la fiabilisation des outils et processus de gestion**
Développer l'utilisation des outils informatiques est un enjeu majeur pour améliorer l'efficience, pour donner de la lisibilité aux actions et enfin pour évaluer les politiques conduites.
En 2019, une convention a été signée avec Pôle Emploi dans le cadre de l'échange de données. Elle est un préalable à l'installation d'un outil d'interface qui devrait nous permettre d'intégrer des fichiers de données en provenance de Pôle Emploi (date de l'inscription, modalité d'accompagnement...).
En parallèle, un fichier leur est remis avec certaines données relatives aux personnes allocataires du rSa (type orientation, nom du référent par exemple...)

RÉFÉRENT INSERTION EMPLOI

**2 900** personnes à convoquer en entretien d'orientation

**2 219** primo-contrats signés

COMITÉS LOCAUX rSa :

**4 512** dossiers examinés

**3 319** personnes concernées

COMMISSION ADMINISTRATIVE rSa :

**156** dossiers examinés dont **95** qualifiés frauduleux pour un **préjudice pour le Conseil départemental d'un montant de**

**425 000 €**

**Plateforme Job 18 « Actif ensemble »**
Le Département s'est doté d'une plateforme sur laquelle viendront s'inscrire les allocataires du rSa à la recherche d'un emploi et les entreprises qui recrutent. Des algorithmes rapprochent les compétences demandées et celles proposées, les contacts demandeurs d'emploi/entreprises se faisant également en ligne. Les premiers déposeront leur curriculum vitæ et les seconds leurs offres d'emploi. Cet outil est déjà mis en œuvre dans une vingtaine de Départements dont les Départements du 37 et du 41. Le travail de paramétrage de cet outil est en cours.
Le déploiement est prévu en juin 2020.

**Contractualisation avec l'État sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté**
L'État a lancé en septembre 2018 une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.
Elle se décline selon 5 axes :
- l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- la garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants ;
- un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- l'investissement pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La politique départementale d'insertion est principalement impactée sur le 5e axe.
Ainsi, en contrepartie de financements, le Département s'est engagé contractuellement à mener un certain nombre d'actions visant à orienter plus rapidement les personnes allocataires du rSa, à ne pas laisser une personne sans accompagnement et à mettre en place un nouveau dispositif alliant de façon concomitante un accompagnement social et un accompagnement professionnel (la garantie d'activité).
Les crédits dédiés ont été principalement positionnés sur des moyens humains pour la garantie d'activité et sur des moyens informatiques pour améliorer nos processus opérationnels.
À noter qu'une action commune avec les missions locales est visée dans ce plan pauvreté pour à la fois renforcer l'accompagnement psychologique des jeunes suivis par ces structures, améliorer les articulations quand il s'agit de jeunes allocataires du rSa et participer à la prévention des sorties sèches de l'ASE (aide sociale à l'enfance).

# HABITAT

## ÉCRITURE DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT 2020 – 2025

Élaboré conjointement avec l'État, le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) est un document stratégique qui a pour principal objectif d'assurer la cohérence des politiques locales de l'habitat entre les territoires couverts par un Programme Local de l'Habitat (PLH) et celles menées dans le reste du département. Il doit permettre la mise en œuvre d'une politique de l'habitat cohérente et partagée.

Outil de discussion, son élaboration a fait l'objet d'un travail de diagnostic quantitatif mené par les services de l'État et du Département, enrichi des données qualitatives recueillies lors des entretiens, enquêtes et ateliers organisés sur les territoires.

À l'issue de ce travail partenarial, trois orientations stratégiques déclinées en cinq actions opérationnelles ont été identifiées :

- savoir, dans un objectif partagé de connaître son territoire et ses habitants :
  - mettre en place un observatoire de l'habitat s'inscrivant dans l'observatoire des territoires du Département,
- faire savoir, pour mieux diffuser l'information :
  - déterminer les moyens et les modalités nécessaires à la mise en place d'une Agence départementale d'information sur le logement (ADIL),
  - accompagner la structuration des filières du bâtiment et les valoriser,
- faire, afin de mieux requalifier le parc existant qui ne répond plus aux attentes des ménages :
  - concilier les attentes individuelles avec un développement responsable et durable du territoire,
  - lutter contre la vacance.

### Charte prévention des expulsions

La Charte prévention des expulsions vise à mettre en place tous les moyens nécessaires d'action et d'information auprès des locataires et des propriétaires dans le but de tendre vers une réduction du nombre de ménages concernés aux différents stades de la procédure d'expulsion.
Un travail d'écriture et d'actualisation de la charte existante a eu lieu avec tous les partenaires intervenant dans ce domaine. Ce document recense les pratiques des différents intervenants en matière de procédure d'expulsion et précise les engagements de chacun aux différents stades de la procédure.
Parallèlement, le règlement intérieur de la Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) a également été mené. Elle intègre désormais le dispositif d'accompagnement porté par Le Relais auprès des ménages du parc public.

### Audit FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)

Le contrôle de gestion opéré par la Chambre Régionale des Comptes sur les dépenses sociales du Département mené en 2016-2017 a mis en avant le besoin d'harmonisation des pratiques et de sécurisation des processus. Dans ce cadre, le FAJ a fait l'objet d'une mission d'audit organisationnel permettant de disposer des éléments suivants :

1. Un bilan de l'existant et du fonctionnement ;
2. La formalisation du processus ;
3. Une analyse des pratiques de contrôle interne du dispositif ;
4. une cartographie des risques.

Un travail devra s'engager pour réécrire le règlement intérieur de ce dispositif dont le Département a la charge.

## CHIFFRES CLÉS

PRÉVENTION DES EXPULSIONS

**475** dossiers examinés en commission de prévention des expulsions (CCAPEX)

**95** comptes rendus vers le service social de secteur

**68** accompagnements renforcés mobilisés

FSL FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT :

**8 576** dossiers examinés

**4 879** ménages aidés

**1,84 M€** d'engagement budgétaire

PIG MAINTIEN À DOMICILE :

**291** visites

**205** dossiers déposés

**2 M€** de travaux engagés

FAJ FONDS D'AIDE AUX JEUNES

**1144** dossiers examinés

**692** jeunes aidés

**164 199 €** d'engagement budgétaire

# AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Assurer aux personnes âgées et handicapées les meilleures conditions de vie reste un objectif majeur pour le Département. Il est investi, avec ses partenaires, dans différents programmes et dispositifs visant le maintien à domicile ou encore l'aménagement d'un cadre de vie individuel ou collectif adapté et de qualité.

## CHIFFRES CLÉS

PERSONNES HANDICAPÉES :

**13 M€** de dépenses PCH et Allocation de compensation

**32 M€** de dépenses Frais d'accueil en établissements et services médico-sociaux

**25 536** décisions individuelles de droit prises par la MDPH

### RÉALISATION DE DEUX AUDITS DE PROCESSUS ACCOMPAGNÉS PAR LA CELLULE D'AUDIT INTERNE

Le processus sur la prestation sociale de l'« Allocation personnalisée à l'autonomie » (APA) à Domicile et les recours en récupération des recettes sur succession ont fait l'objet d'un audit de processus conduit par la cellule évaluation. Concernant le processus de l'APA à domicile, l'évaluation avait pour objectif de répondre aux besoins de traçabilité, de sécurisation, de fluidité et d'harmonisation des pratiques. Après différents entretiens individuels et collectifs, analyses et ateliers réalisés, mobilisant l'ensemble des agents du processus, les conclusions de l'audit ont été remises le 15 octobre. Concernant le pôle recours, l'objectif principal était de vérifier la conformité du processus et l'efficacité organisationnelle. Les recommandations formulées permettront aux services de dégager un plan d'actions pour chacun des deux processus à déployer en 2020.

### DÉVELOPPEMENT ET VALORISATION DE L'ACCUEIL FAMILIAL SOCIAL

Le Département se mobilise pour développer et valoriser l'accueil des adultes handicapés et des personnes âgées au domicile de particuliers agréés par le Président du Conseil départemental.
Les accueillants familiaux peuvent ainsi offrir une réponse de proximité et une alternative chaleureuse lorsque la vie à domicile n'est plus possible et l'hébergement collectif non souhaité.
L'implication du Département repose en 2019 sur des interventions diversifiées :
- le Département a présenté la pratique développée dans le Cher en matière d'accueil familial lors du Congrès de l'Assemblée des Départements de France le 18 octobre 2019 à Bourges. La table-ronde organisée a permis de dégager des pistes d'évolution pour ce dispositif encore mal connu ;
- une formation préparatoire de 2 jours a été réalisée par les services avant la mise en œuvre d'un premier accueil par les familles nouvellement agréées. La durée totale du dispositif de formation est de 60 heures ;
- en 2019, le Cher compte 101 accueillants agréés pour 153 personnes accueillies.

**Prévention de la perte d'autonomie**
Pour renforcer la politique de prévention de la perte d'autonomie auprès du public âgé, la Conférence des financeurs, pilotée par le Département, a élargi le dispositif aux actions de soutien aux proches aidants et aux résidents en EHPAD. Le Département a ainsi contractualisé avec 42 porteurs de projets pour le lancement de 343 actions collectives dont 259 ont pu être entièrement réalisées en 2019.

**Forum des aidants**
Pour mieux informer les aidants qui accompagnent une personne âgée ou une personne vieillissante en situation de handicap sur leurs droits, sur les services et dispositifs existants, le Département a organisé comme chaque année un forum, le 4 octobre 2019 à Aubigny-sur-Nère.
Une trentaine de partenaires se sont mobilisés pour répondre aux demandes des usagers (60 visiteurs).

**La semaine des EHPAD**
Afin de valoriser le rôle et la place des EHPAD dans la cité, et le travail des équipes et de favoriser l'intergénérationnel, le Département a reconduit l'action « Il n'y a pas d'âge pour partager » du 11 au 16 juin 2019. 31 EHPAD se sont mobilisés en proposant un programme d'animations riches et diversifiées : expositions, animations musicales, sportives, repas partagés, ateliers de bien-être, etc.

**Démarche qualité dans les EHPAD**
Afin de garantir un même niveau de qualité et une homogénéité dans l'accompagnement des personnes âgées, des objectifs communs à l'ensemble des structures ont été définis autour des axes suivants : développer l'aide au répit, notamment pour les personnes atteintes de troubles neuro-dégénératifs, favoriser la vie sociale et la participation des résidents et des familles, apporter un service hôtelier de qualité, s'inscrire dans une démarche de développement durable et de sécurisation financière. Par ailleurs, le Département poursuit sa politique en faveur de la modernisation des EHPAD. Pour l'EHPAD Armand Cardeux à Nohant-en-Goût, l'année 2019 marque la fin des travaux et l'inauguration de la restructuration a été réalisée le 22 octobre.

**Formation des travailleurs sociaux en charge de l'APA et de la PCH**
Dans une démarche de mutualisation des missions d'évaluation des besoins des personnes âgées et des personnes handicapées, les travailleurs sociaux ont suivi différentes actions de formation tout au long de l'année visant à travailler sur les représentations respectives, favoriser les échanges au sein de l'équipe et l'émergence d'une culture commune de l'accompagnement, permettre l'appropriation des dispositifs et des référentiels d'évaluation.
Une nouvelle répartition géographique des secteurs d'intervention a été établie et l'équipe est équipée de l'application mobile du logiciel métier Solis.

**Consolidation du dispositif « Réponse accompagnée pour tous »**
La démarche « Réponse accompagnée pour tous » est destinée à mettre en œuvre des solutions d'accompagnement d'un enfant ou d'un adulte handicapé afin d'éviter toute rupture dans son parcours. En partenariat avec l'ARS, le Département s'est impliqué dans un travail de rapprochement avec l'hôpital spécialisé George Sand pour améliorer la prise en compte des situations individuelles les plus complexes.
Le dispositif a fait l'objet d'une présentation en mars lors d'une commission médicale de l'hôpital réunissant l'ensemble des médecins.

**Une démarche de contractualisation avec les associations gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux**
En 2019, la préparation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) a été engagée avec le GEDHIF, l'association des PEP, et LADAPT. La démarche concerne ainsi onze établissements et trois services médico-sociaux.
Elle vise à développer une palette d'accompagnement diversifiée correspondant aux besoins des personnes en situation de handicap, à travers des modalités d'accueil à la journée, avec hébergement, à temps partiel ou complet, à titre permanent ou temporaire. Une attention particulière est portée sur la situation des personnes vieillissantes, sur le développement de l'approche inclusive en renforçant l'ouverture des établissements à tous les aspects de la vie sociale, et sur l'accueil des situations complexes accompagnées dans le cadre du dispositif « Réponse accompagnée pour tous ».

PERSONNES ÂGÉES :

**15,3 M€** de dépenses APA à domicile

**18 M€** de dépenses APA en établissement

**905 237 €** de dépenses dans le domaine de la prévention

**L'avancée de l'habitat inclusif**
Dans le cadre de la transformation de l'offre médico sociale en faveur de personnes en situation de handicap pour les accompagner dans leur choix de vie, le Département a participé à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS pour soutenir la création et le développement de projets d'habitat inclusif sur le territoire. 3 projets ont été retenus : le foyer Jean Rodhain à Saint-Doulchard, LADAPT résidence Gîte et Amitié à Bourges et l'association Le Relais à Sancoins. Chaque projet proposera un mode d'habitation regroupé, à titre de résidence principale, comprenant des logements adaptés, des espaces communs et assorti d'un projet de vie sociale et partagée.
En lien avec les orientations nationales, le Département prépare l'intégration du dispositif d'habitat inclusif au sein de la conférence des financeurs.

**La participation au projet territorial de santé mentale**
Afin d'améliorer le parcours de santé des personnes vivant avec des troubles psychiques, le Département s'est mobilisé dans la démarche collective d'élaboration d'un projet territorial de santé mentale, piloté par l'ARS et porté par le Centre hospitalier spécialisé George Sand.
Le lancement de la démarche le 30 septembre a mobilisé le Département qui s'est inscrit dans les groupes de travail, notamment sur l'accès aux accompagnements sociaux et médico-sociaux, les situations inadéquates, la prévention et la gestion des situations de crise.

# ENFANCE, FAMILLE, PMI, CDEF

Le Département a pour mission d'accompagner les familles et leurs enfants dans leur développement, de prévenir les difficultés et d'apporter les solutions de prise en charge pour les enfants suivis et confiés ou les mineurs non accompagnés. Il délivre également l'agrément des assistants maternels ou familiaux et les accompagne dans leur métier.

## CHIFFRES CLÉS

**1 412** informations préoccupantes soit une stabilité par rapport à 2018

**1 004** enfants suivis au 31 décembre : en hausse de **5 %** par rapport à 2018 et de **12 %** par rapport au 31 décembre 2017

Nombre d'APM en hausse : **107** au 31 décembre 2019, soit une hausse de **13 %** par rapport à 2018

Nombre de MNA (mineurs non accompagnés) **175** au 31 décembre 2019, soit une augmentation de **11 %** par rapport à 2018

DPAVS - site de Mazières

## Enfance et famille

### CONTRACTUALISATION DU PLAN PAUVRETÉ ÉTAT DÉPARTEMENT

sur « les sorties sèches » de l'aide sociale à l'enfance en juin 2019.

Mise en place d'un protocole Préfecture du Cher et Conseil départemental pour l'appui à l'évaluation de la situation des personnes se présentant comme mineurs non accompagnés. (Les jeunes se présentant dans le Cher et se déclarant mineurs sont orientés au service de la Préfecture dédié).

**Création d'un lieu de vie « L'Étrier », situé à Saint-Jeanvrin dans le sud du département avec une capacité d'accueil de 8 places, en juillet 2019**
Ce lieu de vie permet d'accueillir des jeunes dont les besoins d'accompagnement nécessitent une prise en charge dans un petit collectif de type familial avec une équipe renforcée.

**Extension du dispositif Cher'JeuMina relatif à l'accueil des Mineurs non accompagnés**
Il a été étendu à 12 places supplémentaires en août 2019 soit une capacité de 100 places et de 2 places supplémentaires d'accueil d'urgence dans le cadre de la mise à l'abri et de l'évaluation, soit 5 places d'urgence.

**Mise en œuvre d'un comité de pilotage (COPIL) commun au Schéma départemental des services aux familles (SDSF) conduit par la Caf et le schéma départemental enfance adolescence famille conduit par le Conseil départemental**
La qualité du réseau partenarial institutionnel et associatif a permis d'optimiser par le biais de ce COPIL l'investissement de l'ensemble des acteurs concernés. Différentes actions en faveur des familles ont été menées tout au long de l'année (forums, ateliers, conférences…).

**Mise en œuvre d'actions collectives auprès de familles**
En lien avec la DASP, la PMI, le SAMED, l'épicerie sociale à Vierzon (également dans le cadre des actions parentalités départementales).

**Le REEAP : réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité**
Le REEAP a proposé un forum intergénérationnel sur la communauté de communes des Terres du Haut Berry, la ronde des familles à Couy, un forum développement durable à Lignières…

**Le réseau des acteurs jeunesse**
(Caf, État, MSA, CD18) a proposé un forum des initiatives jeunesse « On envoie du lourd ! », la 1re rencontre départementale pour la jeunesse, « Comment associer les jeunes à la vie des territoires », un projet Web radio « une radio pour les jeunes, par les jeunes », les promeneurs du net : poursuite de l'extension du dispositif sur le département.

**Évolution du pôle d'appui aux assistants familiaux**
Une nouvelle équipe composée de deux référents administratifs et financiers, un coordonnateur socio-éducatif et un chef de service a été mise en place au 1er trimestre 2018 pour accompagner les assistants familiaux.

## Protection maternelle et infantile

### FORMATION INITIALE DES ASSISTANTS MATERNELS

Le Département organise et finance la formation initiale de 120 heures selon de nouvelles modalités depuis le 1er janvier 2019. Le premier module de 80 heures avant tout accueil, est mis en œuvre par la PMI avec l'intervention du réseau des formateurs internes et du SDIS. La formation concerne les besoins fondamentaux du jeune enfant, les spécificités du métier d'assistant maternel, les gestes de premiers secours, les missions et responsabilités de l'assistant maternel. Les 40 heures suivantes, permettant d'approfondir les connaissances, sont assurées dans les trois ans qui suivent l'accueil du premier enfant, par un organisme extérieur (le GRETA Berry).

Nombre de signalements à la justice : **527** en 2019, **450** en 2018 soit une augmentation de **17 %** par rapport à 2018 et une augmentation de **42 %** par rapport à 2017 (371 enfants signalés)

Le nombre d'assistants familiaux est identique à celui de 2018 malgré les recrutements pour compenser les départs à la retraite

**47** EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) pour **975** places enfants de 0 à 5 ans.

**10** MAM (maisons d'assistants maternels) dans lesquelles travaillent 29 assistantes maternelles pour une capacité d'accueil de 11 places

**2 206** assistants maternels agréés au 31/12/2019 pour **7 910** places d'accueil (dont **2 111** en activité)

**292** assistants familiaux agréés dont 233 salariés par le Département pour **613** places

**Rencontres départementales destinées aux assistants maternels**
Le Conseil départemental a initié ces rencontres depuis 2016, en partenariat avec la caisse d'Allocations familiales et les Relais d'assistants maternels du Cher dans le but de contribuer à leur professionnalisation, rompre leur isolement, valoriser leur métier. « Regardez-moi jouer » est le thème retenu pour 2019. Au programme, une conférence animée par Monsieur Jean Epstein psychosociologue, un temps d'échange de pratiques, suivi d'ateliers ludiques pour les enfants des parents employeurs.

**Accompagnement et suivi de la grossesse**
La période de la grossesse, comme celle qui suit la naissance, est une période de profonds changements, qui peut révéler ou accentuer certaines fragilités (souffrance psychique, isolement, précarité). Les sages-femmes de PMI accompagnent les futurs parents lors de consultations et visites à domicile. Afin de donner aux grossesses à risque (d'un point de vue médico-social) le maximum de sécurité, le Département a renouvelé cette année ses conventions de partenariat avec les maternités de Bourges et Vierzon. Ce partenariat permet aux sages-femmes de PMI de consulter à l'hôpital, d'accéder aux équipements en étroite collaboration avec les médecins hospitaliers pour offrir une meilleure prise en charge de la grossesse et de la naissance.

**Pôle Ressources 18**
Le Pôle Ressources petite enfance et handicap devient le pôle Ressources 18 pour favoriser l'inclusion des enfants porteurs de différences, de la naissance à 18 ans, dans les lieux d'accueil petite enfance et extrascolaires, de loisirs ou culturels. Il est issu du partenariat entre le Conseil départemental, la caisse d'Allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole et l'Agence régionale de santé.

**« Comment accueillir les enfants porteurs de différences ? »**
Participation de la PMI, avec la Caf, le Pôle Ressources 18 et les PEP 18 et le soutien de la MDPH à l'organisation d'une journée de sensibilisation sur ce thème.

**Diversification alimentaire**
Dans la cadre du plan pauvreté, mise en place d'ateliers parents - enfants, en collaboration avec l'épicerie solidaire des quartiers nord de Bourges et le CODES.

**Promotion de l'accès au livre, au langage, à la lecture**
à Bourges, Aubigny-sur-Nère, Vierzon.

**CPEF (centre de planification et d'éducation familiale)**
Ouverture d'une nouvelle antenne à Aubigny-sur-Nère pour favoriser l'accès à la prévention et la réponse aux questions de santé sexuelle des jeunes.



# Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF)

## TRANSFORMATION DE LA POUPONNIÈRE (0 À 3 ANS) EN ESPACE PETITE ENFANCE (0 À 6 ANS)

Le déménagement de la pouponnière dans les locaux du pôle parentalité en décembre 2018, a conduit à une augmentation de la tranche d'âge du public accompagné. Ainsi, l'année 2019 a été marquée par la création de l'espace petite enfance, qui accompagne les nourrissons et jeunes enfants de 0 à 6 ans. Cette évolution a été favorisée par l'ouverture et l'investissement des professionnels de l'ancienne pouponnière, qui ont su rapidement s'adapter à ce nouveau public. Aussi, le déménagement dans les locaux du pôle parentalité a permis de rapprocher l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ de la petite enfance, dans une logique d'interdisciplinarité et de projets communs. La fête de Noël 2019 s'est d'ailleurs inscrite parfaitement dans cette nouvelle dynamique. Mères et enfants du centre parental, enfants de l'espace petite enfance et parents de l'accueil et activité de jour se sont retrouvés autour d'une fête conviviale durant laquelle professionnels, parents et enfants se sont prêtés au jeu du théâtre.

**Évolution de la tranche d'âge des jeunes accueillie à l'unité 2**
Concomitamment à la création de l'espace petite enfance (0 à 6 ans), l'unité 2 qui accueillait jusqu'alors les 3 à 6 ans, a vu sa tranche d'âge élargie aux 6 à 10/11 ans.

## CHIFFRES CLÉS

**185** nouveaux enfants, adolescents et mères ont été admis puis accompagnés 24h/24 au CDEF, dont :

**99** jeunes mineurs admis en urgence

**70** jeunes accueillis dans le cadre d'un placement à moyen long terme

**16** mères ou futures mamans arrivées au centre parental

# Le Cher, un Département attractif et accueillant

- CULTURE, SPORT, JEUNESSE
- ARCHIVES ET MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALES
- TOURISME

# CULTURE, SPORT, JEUNESSE

Le Département contribue au développement culturel et sportif sur les territoires. Il soutient le milieu associatif, les structures porteuses de projets de qualité ainsi que les manifestations concourant à l'animation et à l'attractivité du Cher. La jeunesse est au cœur des projets de la Collectivité.

## CHIFFRES CLÉS

**27** écoles de musique intégrées au nouveau schéma départemental de développement des enseignements artistiques

**1,20 M€** d'aides aux structures et associations culturelles

**108** manifestations sportives soutenues pour un budget global de **197 500 €** dont une dizaine de niveau international

Abbaye de Noirlac

## Culture

### MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE 2018-2023 (SDEA)

Compétence obligatoire du Département, le schéma départemental des enseignements artistiques a pour vocation d'organiser l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre sur tout le territoire.
2019 a été la première année de mise en œuvre du nouveau schéma départemental d'enseignement artistique 2018-2023. Les écoles ont donc pu bénéficier, en plus d'une aide au fonctionnement, des nouvelles aides accordées par le Département pour l'organisation d'examens, de formations, de projets de territoire ou pour l'achat de matériels.
L'accompagnement spécifique du Département a permis un premier pas vers la structuration des écoles de musique, notamment par la rédaction de certaines feuilles de route (qui précisent les objectifs et projets de l'école sur les prochaines années) et la création de projets de territoire, réunissant plusieurs écoles, bien souvent intégrés à la programmation culturelle des intercommunalités.

**Spectacles en recommandé**
Le Département a été un partenaire étroit de la Ligue de l'Enseignement du Cher, dans l'organisation de la manifestation à rayonnement national « spectacles en recommandé », du 21 au 25 janvier 2019.
Cette semaine nationale de rencontres professionnelles s'adressait aux acteurs de la diffusion ou responsables de projet d'éducation artistique (programmateurs, collectivités, enseignants…) Plusieurs représentations de spectacles vivants (25), notamment sur le temps scolaire, des temps d'échanges et de débats ainsi que des conférences sur la thématique de l'Éducation Artistique et Culturelle ont ainsi été organisés dans trois villes du département : Bourges, Vierzon, et Aubigny-sur-Nère.
Plusieurs structures départementales ont été associées à cet évènement : la Maison de la Culture de Bourges, le Conservatoire de Bourges, Emmetrop, Le Carroi, la Médiathèque de Bourges, l'ENSA…

**Contrats culturels de territoire**
La poursuite de la contractualisation avec les 6 intercommunalités engagées dans un contrat culturel de territoire, autour de la lecture publique, de la diffusion culturelle ou les enseignements artistiques, selon l'identité, les besoins et l'ambition propre à chaque territoire, a permis de développer l'offre et les pratiques artistiques et culturelles dans les territoires ruraux. Dans ce but, le Département anime le réseau des coordinateurs culturels.
Ces contrats viennent désormais s'intégrer aux contrats d'animation de territoire, comme celui signé avec la communauté de communes Terres du Haut Berry.

**Partenariats avec les structures culturelles**
Afin de favoriser l'accès au plus grand nombre à la culture, le Département a reconduit son partenariat avec les principales structures culturelles locales (Printemps de Bourges, Bains Douches, MCB, Carrosserie Mesnier, Théâtre Mac Nab) pour leurs actions en matière de création artistique et de médiation auprès des différents publics. En parallèle, la Collectivité a continué à soutenir le réseau culturel local par l'aide à la diffusion culturelle, aux pratiques amateurs et aux compagnies. Au total, cela représente une centaine de structures culturelles soutenues par le Département en 2019.

**Noirlac**
Les projets permettant de renforcer l'attractivité du site se sont poursuivis. Il s'agit notamment des travaux d'aménagement des jardins et des aménagements des studios de la ferme. En outre, une étude a été lancée visant à concevoir une visite renouvelée du site qui prendra la forme d'une visite sonore innovante.
Enfin les 9 et 10 juin, l'EPCC a organisé l'édition 2019 des Futurs de l'Écrit qui a réuni 500 amateurs autour de 19 projets.

Cross UNSS

## Sport

### AUDITS SUR DEUX DISPOSITIFS

À l'issue de la démarche d'évaluation interne portée par la mission audit menée en 2018 au sein de la Direction de l'Éducation, de la culture, du sport et de la jeunesse, la direction a proposé des pistes d'évolution pour deux dispositifs : l'aide à la licence et les contrats d'objectifs avec les comités.
Plus de 6 000 jeunes de moins de 17 ans bénéficient de l'aide à la licence dont près de 1 300 UNSS et 400 handisport et sport adapté. Le nouveau dispositif devrait évoluer dans sa forme et dans ses conditions et être appliqué en septembre 2021.
En 2019, près de 50 comités sportifs départementaux ont bénéficié du soutien du Département pour une enveloppe globale de 340 000 €. Dans la perspective d'asseoir son action auprès du mouvement sportif et de renforcer son partenariat avec les comités, le Département a retravaillé la forme des contrats d'objectifs avec les comités sportifs afin qu'ils deviennent pluriannuels dès 2021 en adéquation avec la durée de l'olympiade (2021-2024).

**41** clubs en niveau national soutenus

**27** sportifs de haut niveau soutenus

**58** centres de loisirs subventionnés

# Jeunesse

## PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE (ALSH)

**Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département a renouvelé son soutien aux structures qui proposent aux jeunes du territoire des activités pendant le temps extrascolaire (Jeux d'été en Berry portés par le CDOS), ou qui organisent des séjours de vacances, comme le Secours Populaire Français. Son engagement pour les activités des jeunes sur le temps extrascolaire s'exprime également par le soutien financier important qui est accordé à l'ensemble des centres de loisirs des communes de moins de 5 000 habitants.**

### Partenariat avec l'ANACEJ*

Les nouvelles actions de la politique jeunesse sont complémentaires des autres actions déjà existantes (notamment celles mises en place dans le cadre du schéma départemental des services aux familles conjointement porté par la Caf, le Conseil départemental et l'État). Elles portent sur la création d'appels à projets Jeunes et le développement d'une offre d'activités extrascolaires et ciblent la tranche d'âge 11-25 ans, ce qui permet de prendre en compte l'ensemble du parcours des jeunes, depuis leur sortie de l'école primaire jusqu'à leur entrée dans le monde professionnel. Afin de pouvoir développer sa politique en faveur des jeunes du Cher, le Département a adhéré à l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), ce qui lui a permis d'être accompagné dans la préparation d'une consultation des jeunes de 11 à 25 ans.

*Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

### Mobilité et Secours

Reconduction de ce dispositif s'adressant à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le Code de la route. Son objectif est double : aider les jeunes à accéder à l'autonomie en leur facilitant le passage de l'examen du Code de la route et renforcer leur engagement citoyen par le biais d'une formation aux « gestes qui sauvent », dispensée par l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Cher.

**169** bénéficiaires du dispositif Mobilité et secours (150 € l'aide)

# ARCHIVES ET MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALES

Les Archives départementales répondent à la règle des « 5C »: conserver, collecter, contrôler, classer et communiquer. Avec le Musée de la Résistance et de la Déportation, elles accueillent chaque année plus de 10 000 visiteurs, que ce soit pour des recherches, des visites d'expositions ou des animations.
La Médiathèque du Cher anime, quant à elle, le réseau départemental des bibliothèques du Cher et favorise un égal accès à la culture sur l'ensemble du territoire.

## CHIFFRES CLÉS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**1809** visiteurs pour les expositions organisées aux Archives départementales

**309** mètres linéaires d'archives collectées

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**510** visiteurs accueillis pour les journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2019

## Archives départementales

### ACQUISITION DE DEUX DOCUMENTS EXCEPTIONNELS CONCERNANT LE CHÂTEAU DE CASTELNAU À PLOU

En septembre 2019, le Conseil départemental du Cher a pu, avec l'aide du Ministère de la Culture, se porter acquéreur de deux documents datés du XVIIIe siècle mis aux enchères par une grande maison de vente parisienne. Il s'agit d'un atlas contenant 40 grands plans aquarellés montrant les terres composant le marquisat de Castelnau, à la frontière du Cher et de l'Indre actuels, entre Sainte-Lizaigne et Saint-Florent-sur-Cher ainsi que d'une maquette tridimensionnelle en carton montrant le château de Castelnau dans un état proche de celui de sa construction à la Renaissance, avant les travaux qui l'ont transformé au début du XXe siècle. Ces deux documents seront présentés au public à l'été 2020, en même temps que d'autres pièces extraites du chartrier de Castelnau.

**Escape games**
Pour la première fois, deux escape games ont été proposés au public aux Archives départementales du Cher et au musée de la Résistance et de la Déportation pour les journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre 2019.

**Exposition « Accusé, levez-vous ! »**
Elle a été inaugurée le 22 novembre. Elle présente une douzaine d'affaires criminelles qui ont défrayé la chronique dans le Cher, du procès des sorciers du Carroi de Marlou dans les années 1580 jusqu'au meurtre de Marcel Bascoulard en 1978.

À l'issue du grand débat national, les cahiers de doléances des « gilets jaunes » ont été versés par la Préfecture du Cher aux Archives départementales. Ils ont ainsi rejoint les cahiers de doléances de 1789, auxquels les journalistes les ont souvent comparés.

Au titre du programme AD Essor, le Département du Cher a été subventionné par l'État pour déployer un système d'archivage électronique mutualisé avec les autres collectivités de la Région Centre-Val de Loire. Un marché a été lancé en commun par le GIP Approlys pour se doter d'un logiciel et d'une infrastructure technique aptes à conserver sur le long terme des données issues de la numérisation de documents ou produites par des applications informatiques.

## Médiathèque départementale

### GRANDE CAMPAGNE DE PROMOTION DES BIBLIOTHÈQUES

Dans les abris-bus, dans les écoles, les collèges et sur Internet, les habitants du Cher ont découvert 4 affiches mettant en avant les différents services proposés par les bibliothèques: jeux vidéo et casque virtuel, jeux de société, ateliers tricot, animations bébés lecteurs. Ces visuels ont pour objectif de moderniser l'image des bibliothèques: véritable lieu de rencontre, de plaisir et plus uniquement un lieu de travail dans lequel on ne trouve que des livres.
À travers cette campagne de communication, le Conseil départemental souhaite accroître le nombre d'usagers des bibliothèques en faisant connaître au grand public les nouveaux services qu'ils peuvent trouver en bibliothèque. Pour cela, ce sont des bibliothécaires et des usagers du réseau départemental de lecture publique qui se sont prêtés au jeu.

**Journée interprofessionnelle autour de l'éveil du tout-petit: 21 novembre 2019**
La Médiathèque départementale organise tous les 2 ans depuis 2010 une journée interprofessionnelle ouverte aux bibliothécaires du Cher (et départements limitrophes) et aux professionnels de la petite enfance du Cher (services du Conseil départemental, établissements d'accueil du jeune enfant dans le département du Cher).
En 2019 le thème était: « l'éveil culturel du tout-petit: livres, musique, arts plastiques ».
69 professionnels de la petite enfance et 21 bibliothécaires ont participé à cette journée.

**Accompagnement de La Guerche-sur-l'Aubois par la Médiathèque départementale**
La Médiathèque Jean-Paul Roussillot, au premier étage de l'EHPAD Revenaz a été ouverte au public en juillet 2019; cet établissement de 460 m² a été subventionné à 80 % par la DRAC, la Région et le Département. Ce projet a été accompagné par Cher Ingénierie des Territoires, par l'agence de design de services Détéa et par la Médiathèque départementale du Cher.

**Animations coordonnées sur le thème du jeu**
En 2019, la Médiathèque départementale a proposé aux bibliothèques du réseau départemental de Lecture publique de faire découvrir le jeu sous toutes ses formes aux habitants du département. 35 bibliothèques et un réseau intercommunal ont accueilli plus de 2 400 participants enfants et adultes avec des propositions très variées: ateliers origami, lecture spectacle, après-midi et soirées jeux, théâtre, expositions interactives, jeux de pistes, défis aventure, escape game, fabrication de jeux, murder party… des déclinaisons du jeu qui ont rencontré un franc succès et qui ont convaincu des bibliothécaires de poursuivre les animations sur ce thème.

**Démarche de diagnostic: accompagnement des bibliothécaires et des communes**
Les bibliothécaires qui le souhaitent peuvent solliciter la Médiathèque départementale pour un accompagnement qui se déroule en trois phases: une première phase qui consiste en un état des lieux (bâtiment, aménagement, actions et organisation), une deuxième qui consiste en une synthèse présentée à l'équipe et aux élus, suivie d'une troisième phase qui comprend des propositions de développement et d'évolution. Chaque étape est présentée aux équipes et aux élus, qui valident les axes proposés et qui les déclinent sous forme d'actions ou d'objectifs. Ce dispositif a permis aux bibliothèques concernées de faire évoluer des services existants ou d'en développer de nouveaux, et d'adapter les lieux d'accueil du public en conséquence.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

**683** journées stagiaires, soit une augmentation de 62 % par rapport à 2018

**11 000** réservations de documents via internet, soit 12 % de plus qu'en 2018

**42 665** documents sélectionnés et communiqués par le service documentation des communautés de communes accompagnées

# TOURISME

Le Conseil départemental soutient, accompagne, conseille et pilote des actions de développement et de promotions touristiques, en lien avec ses partenaires locaux. Le Schéma de Développement Touristique du Cher 2016-2021 a identifié 4 défis à relever pour le Département jusqu'en 2021 : renforcer l'identité du territoire, faire du Cher une destination d'itinérance douce à part entière, structurer et adapter l'offre touristique, définir l'organisation efficiente pour la destination Berry.

## CHIFFRES CLÉS

**31 000** visiteurs au Pôle des Étoiles à Nançay

**72 929** passages de vélos sur le parcours La Loire à vélo

**80 €**/jour/personne, c'est la dépense moyenne d'un cyclotouriste

Gîte de Noirlac

### CRÉATION D'UN GÎTE DE GRANDE CAPACITÉ À NOIRLAC

Noirlac est un lieu d'hospitalité, de partage et d'attention et offre un paysage bocager quasi unique dans le département du Cher. L'Abbaye accueille chaque année environ 32 000 visiteurs.
Le départ en retraite des exploitants du restaurant qui se trouve à proximité immédiate du site a été le catalyseur d'une réflexion globale sur le développement d'un service de restauration. Dans le même temps, le Département a eu la possibilité d'acquérir deux propriétés situées à proximité de l'Abbaye et du restaurant pouvant être transformées en gîte de grande capacité et chambres d'hôtes.
L'année 2019 a été consacrée à l'aménagement et l'ouverture du gîte : composé de deux maisons pouvant chacune accueillir 8 et 6 personnes, offre assez rare sur notre territoire.
En collaboration avec les services de la Direction du patrimoine immobilier, ce gîte a été entièrement rénové, aménagé et meublé de mars à août.
Fin août le gîte de l'Abbaye a été inspecté et classé 3 étoiles au sens du classement national et 3 épis dans le réseau Gîtes de France.
Depuis l'ouverture du gîte en octobre et jusqu'à fin décembre, quatre semaines ont déjà été réservées et en 2020 la prévision de réservation est de 16 semaines au moins.

**Amélioration de la signalétique routière et des entrées de département**
En 2019, le Département a poursuivi son travail avec les gestionnaires d'autoroutes et en particulier avec le concessionnaire APRR pour le renouvellement des panneaux d'animation sur la section Bourges-Montluçon sur l'A71.
Une réunion de concertation a eu lieu afin de valider les 8 thèmes qui seront illustrés sur les panneaux et dont la mise en place est prévue pour 2020.
Le travail pour la valorisation des entrées de département continue avec le CAUE et la Direction des routes. Huit entrées à Cours-les-Barres, Cuffy, Reuilly, Thénioux, Nançay, Épineuil-le-Fleuriel, Ainay-le-Vieil et Lignières disposent désormais du nouveau panneau identifiant l'entrée dans le Cher. Au total 11 panneaux ont déjà été implantés sur les 19 initialement prévus.

Base de loisirs - Sidiailles

**Réhabilitation de l'ancien bâtiment d'hébergement collectif sur la base de loisirs de Sidiailles**
Le Département du Cher souhaite réhabiliter un bâtiment existant qui sert ponctuellement de lieu de stockage. Ce bâtiment d'hébergement n'est plus conforme aux normes en vigueur pour héberger des centres de loisirs ou groupes d'enfants.
Sur le site, le parc accrobranche est une activité en plein essor. Il a donc été décidé de réaménager et de rénover ce bâtiment afin que cet espace soit exploité d'une part pour l'activité du parc accrobranche et d'autre part y installer un point d'information touristique.
Début 2019, un bureau d'études a été retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre. L'année 2019 a ainsi été consacrée à la réalisation des études puis à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises après validation du dossier pro par chaque partenaire. La phase travaux sera quant à elle réalisée en 2020.

**Véloroute « Cathédrale de Bourges – Sully-sur-Loire » (V48) via l'Étang du Puits à Argent-sur-Sauldre /étude de faisabilité**
L'itinéraire de la « Cathédrale de Bourges à l'Étang du Puits à Argent-sur-Sauldre » s'intègre au schéma national et au schéma régional des véloroutes et voies vertes sous le nom de V48 / Véloroute « Loing-Loire-Berry ».
La Loire à vélo est l'axe structurant sur lequel l'itinéraire pourra se connecter au niveau de Sully-sur-Loire.
La « Scandibérique », longe les canaux du Loing et de Briare et reliera en site propre le bassin parisien et le nord de l'Europe à « La Loire à Vélo » à Briare, puis à Bourges par l'itinéraire étudié.
La véloroute du « Cœur de France à vélo », permettra un bouclage avec La Loire à Vélo et une opportunité de séjour d'une dizaine de jours entre Val de Loire et Berry, tout en s'ouvrant vers l'Auvergne.

Le Schéma de Développement Touristique du Cher (SDT18) identifie le projet de véloroute « Bourges-Aubigny-sur-Nère – Étang du Puits » comme l'un des principaux itinéraires cyclables à développer.
L'étude de faisabilité porte sur les 70 kilomètres localisés dans le département du Cher.
La réflexion porte sur la valorisation de l'ancienne voie ferrée entre Argent-sur-Sauldre et Bourges ainsi que sur le Canal de la Sauldre vers l'Étang du Puits.
Le projet vise à l'aménagement d'un itinéraire cyclable directement connecté au bassin parisien, clientèle cible de ce type de projet.

En 2019, le Département du Cher (DDTTE-SAT) a, notamment, mis en œuvre les éléments qui ont permis :
- la fédération des partenaires externes autour du projet, de ses enjeux et de ses objectifs à savoir l'animation du territoire et la mise en tourisme ;
- la contractualisation avec les partenaires externes au travers d'une convention de partenariat technique et financier ;
- le lancement de l'étude de faisabilité (prestation externalisée) dont la phase n° 1 (diagnostic/état des lieux) a été réceptionnée ;
- et, la définition d'un consensus entre les partenaires externes pour le dimensionnement et l'orientation stratégique du projet.

**Véloroute « Cœur de France à Vélo » (V46) via le canal de Berry à vélo – Phase travaux**

Le canal de Berry, ancienne voie d'eau aujourd'hui déclassée, servait jusqu'en 1951 à transporter du charbon des mines de l'Allier vers les forges du Berry. Il est aujourd'hui propriété de 37 communes, regroupées depuis le 1er janvier 2015 dans un Syndicat unique du canal de Berry qui porte des projets d'envergure comme la maîtrise d'ouvrage du canal de Berry à vélo.

Les travaux d'aménagement des berges du canal en véloroute ont été lancés en 2017. L'enjeu de ce projet est de favoriser le développement d'activités touristiques, d'hébergements et de services tout au long du tracé du canal de Berry. Plus qu'une véloroute, il s'agit d'un projet d'aménagement paysager qui doit être un véritable porte-étendard de la qualité de la vie et des paysages du département du Cher. Il apporte une plus-value culturelle et artistique.

La première phase des travaux en cours concerne quinze communes de Thénioux à Plaimpied-Givaudins et de Saint-Amand-Montrond à Épineuil-le-Fleuriel.

**Les perspectives de fréquentation et les évolutions touristiques**

Les objectifs économiques associés à ce projet sont identiques à ceux de la Loire à Vélo à ce jour.

Le Département du Cher observe déjà depuis 2008, le fonctionnement et les retombées de l'itinéraire Loire à vélo sur les 107 km insérés sur son territoire. Malgré l'absence de ville importante sur ce parcours, les estimations réalisées établissent à 70 000 le nombre de cyclistes par année pour des retombées directes de 1,70 M€ sur ce seul territoire.

Il est espéré une fréquentation de l'itinéraire du canal de Berry à vélo supérieure à celle de la Loire à vélo dans le Cher.

Sur la section du sud, déjà officiellement ouverte, soit 53 km entre Saint-Amand-Montrond et Montluçon (dans l'Allier), on peut anticiper 25 000 cyclistes par an a minima. Ces 25 000 cyclistes pourront générer, sur ce seul secteur, près de 800 000 € de retombées directes par an.

Les services d'hôtellerie et de restauration des villes seront bénéficiaires de ces retombées et sont sensibilisés à l'imminence du projet et à la nécessité d'adapter leur offre.

À l'instar de la Loire à vélo, la Collectivité incitera toutes les structures touristiques et d'hébergements à se labelliser. Le canal de Berry à vélo étant classé au schéma national des véloroutes, la labellisation interviendra dans les mêmes critères, à savoir, les établissements se trouvant à 5 km des pistes et remplissant les critères d'évaluation pourront obtenir le label « Accueil vélo ». En collaboration avec l'Ad2t du Cher, le Département prospecte et informe dès à présent les acteurs du tourisme sur l'arrivée du canal de Berry à vélo.

En premier lieu, c'est bien sûr toute la population locale du Cher qui est ciblée, mais également les frontaliers du Loir-et-Cher et de l'Allier.

L'objectif final est de faire de ce projet un complément naturel à la Loire à vélo et ainsi toucher de nombreux touristes en itinérance.

En provenance de la Loire à vélo, du tour de Bourgogne, ou encore de l'Allier, les cyclistes occasionnels ou en vacances auront une nouvelle destination ouverte, en plein cœur du Berry.

Des points de location et d'entretien de vélos seront créés sur le tracé.

Pourcentage de l'itinéraire en site propre cyclable : 90 %

Pourcentage de l'itinéraire en voie mixte (vélo + voiture) : 10 %

# Le Cher, une Administration en actions

- AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE
- STRATÉGIE FINANCIÈRE ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
- PATRIMOINE IMMOBILIER
- RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES
- SYSTÈMES D'INFORMATION
- MISSIONS TRANSVERSALES

# AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

Un double objectif pour la DAJCP (Direction des affaires juridiques et de la commande publique) : apporter son expertise pour sécuriser les actes de la Collectivité et diffuser une culture juridique auprès des services.

## Commande publique

### 4ES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Une nouvelle formule a vu le jour le 14 novembre 2019, avec :
- des ateliers pratiques ou informatiques sur les thèmes suivants : « Comment signer électroniquement », « Déposer sa facture dans Chorus Pro », « Utiliser la candidature simplifiée (eDume) », « Trouver facilement les annonces de marchés publics », « Construire des relations acheteur/fournisseurs saines », « Dématérialiser sa commande publique », « Répondre à des marchés avec clauses d'insertion », « Simplifier la rédaction des marchés publics (candidature et offre) », « La mutualisation, une tendance lourde de la commande publique » ;
- des stands permettant à chaque donneur d'ordre public de présenter ses projets d'achats ;
- une conférence sur le thème « Entrepreneurs, faites de la commande publique une opportunité ».

À l'issue de l'évènement, un questionnaire a été remis. 100 % des répondants souhaitent que l'évènement soit reconduit. Les participants ont apprécié la nouvelle formule et ont proposé de nouvelles thématiques pour la prochaine édition sur laquelle nous travaillons déjà.

### Plan de professionnalisation des acheteurs (PFA)

Le plan de professionnalisation des acheteurs découle de l'enquête commande publique qui a mis en évidence la nécessité de monter en compétence l'ensemble des agents impliqués, dans le processus commande publique. Ce plan de professionnalisation est un moyen pour atteindre les objectifs de la Politique Achat. Après une conférence introductive organisée le 5 novembre 2019, la première session de formation s'est déroulée le 2 décembre 2019.

## Assemblées et affaires juridiques

### Lancement de l'élaboration du guide de rédaction des rapports et des délibérations

Afin de sécuriser les actes administratifs que sont les délibérations de la Collectivité, mais aussi pour sensibiliser, guider et accompagner les différents acteurs intervenant dans le processus de rédaction des dossiers de l'AD et de la CP (rédacteurs, valideurs, assistants…), un guide spécifique a été construit. Il explique la procédure complète depuis la création du dossier jusqu'à la mise en œuvre de la délibération.
Pour cela, il est apparu nécessaire de s'appuyer sur les réflexions d'un groupe de travail représentatif des différents niveaux de traitement, mais aussi des différentes problématiques des directions. Celui-ci s'est réuni à trois reprises. De même, huit rencontres spécifiques avec différents collègues pour aborder des points précis de ce guide ont eu lieu.
Ce guide de rédaction sera actualisé régulièrement par le service des affaires juridiques et des assemblées (issu du regroupement du service juridique et du service des assemblées) et pourra être complété par des ateliers pratiques.

## CHIFFRES CLÉS

**1196** pré-consultations validées

**880** contrats notifiés

**170** agents bénéficiaires

**18** mois de formation (novembre 2019 – printemps 2021)

4es rencontre départementale de la commande publique

## Contrôle des associations et des satellites

### Appui financier et aide à la décision

En réalisant des analyses financières formalisées par des fiches de synthèse des données financières et contextuelles ;
- mettant à jour, pour les structures concernées, des ratios financiers dans PROGOS ;
- participant au dialogue de gestion engagé lors des réunions d'examen des demandes de subventions avec la DGA PAVS et ses Directrices en janvier 2020 ;
- participant à la réunion transversale d'arbitrage des subventions avec les élus.

Dans ce contexte, la mission a également organisé et assuré une session de Formation – Information auprès des instructeurs de dossiers de demandes de subventions DGA PAVS en novembre 2019.

**277** c'est le nombre de personnes concernées directement par le processus d'élaboration d'un dossier de l'AD ou de la CP

**464** délibérations

**10** instructeurs de demandes de subvention formés

## Fonds social européen (FSE)

### Orientations du Fonds social européen

Elles sont établies par périodes de 6 ans, qui correspondent à la durée du programme.
Le programme actuel (FSE 2014 – 2020) s'achève à la fin 2020 et le nouveau programme FSE + est en cours d'élaboration.
Au cours de l'année 2019, la Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle (DGEFP) a lancé une concertation nationale sur le nouveau programme. Le Conseil départemental a participé à cette concertation en informant la Direccte de la manière dont il souhaite s'inscrire dans le FSE + et la poursuite de son engagement d'organisme intermédiaire en charge de la gestion du FSE + et poursuite des dispositifs mis en œuvre dans le cadre du FSE avec prise en compte du plan de lutte contre la pauvreté.

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE) :

**+ 950 000 €**
c'est l'augmentation de l'enveloppe négociée en 2019 répartie en 250 000 € pour 2020 et 700 000 € pour 2021

# STRATÉGIE FINANCIÈRE ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

2019 a vu la réorganisation de la Direction des finances et ses interactions avec l'ensemble des directions de la Collectivité.

## GESTION FINANCIÈRE

Face à la dématérialisation de la chaîne comptable et dans une organisation de fonction financière partiellement décentralisée, la Collectivité a dû adapter l'organisation de la Direction des finances en veillant à maintenir un langage et une culture partagée de gestion financière.
Au regard des contraintes financières et normatives, et notamment celles liées à la contractualisation avec l'État sur l'évolution des dépenses de fonctionnement de la Collectivité, la Direction des finances doit réinventer son organisation, ses pratiques, adapter ses objectifs. Elle doit monter en expertise en exerçant de nouvelles missions :

- optimiser l'analyse financière prospective, en évaluant plus précisément les dépenses de gestion,
- optimiser les ressources financières : rechercher des financements, construire des indicateurs (coût…),
- gérer la dette et la trésorerie comme indiqué ci-avant,
- analyser la situation financière (bilans financiers, les comptes et documents financiers) des demandeurs de garantie d'emprunt et renforcer le contrôle financier des structures financées par le Département,
- assurer le suivi et mettre à jour le règlement financier au vu des procédures financières internes mises en œuvre,
- effectuer le contrôle financier des satellites,
- animer et piloter la fonction financière déconcentrée : présenter les choix de gestion, animer des rencontres, coordonner et suivre les travaux des services,
- contrôler l'exécution comptable afin d'améliorer la qualité comptable et veiller au respect des procédures.

Cette réorganisation a été présentée en comité technique en fin d'année 2019.

### Paiements dématérialisés

Lors de la commission permanente du 1er juillet 2019, la Collectivité a adhéré au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFiP. PayFiP permet de payer les factures émises par les organismes publics par prélèvement bancaire en plus du prélèvement par carte bancaire. Cette adhésion conduit ainsi à la modernisation de manière généralisée des moyens d'encaissement.

### Full dématérialisation budgétaire

Le budget dématérialisé est envoyé en trésorerie et en Préfecture au format xml. Ce fichier est généré automatiquement depuis l'applicatif Grand Angle. La création des fichiers xml s'effectue en 2 temps : la génération du fichier et son scellement qui consiste à clôturer le fichier, garantissant l'intégralité du document.

### Renégociation de dette

Le contexte actuel, marqué par une offre de crédit riche et des taux particulièrement bas pour les emprunteurs, a permis au Département de renégocier ses conditions de financement, se protégeant par la même occasion des risques liés à une augmentation potentielle des taux dans les années à venir, et d'opérer un lissage infra-annuel consistant à harmoniser les pics et les creux des échéances de certaines annuités.

### Mise en production d'une nouvelle version de Grand Angle.

Le renouvellement du marché carte achat a été l'occasion d'optimiser le nombre de cartes dans la Collectivité et de restreindre son usage envers des fournisseurs préalablement bien définis afin de respecter les règles de la commande publique.
Par ailleurs, afin d'être en conformité avec le RGPD, la procédure d'obtention de carte a été revue.
La dématérialisation des pièces justificatives ayant modifié le circuit de validation des dépenses de la Collectivité, la procédure de traitement des relevés d'opération a également été revisitée.





# BUDGET 2019

**Dépenses réelles totales de fonctionnement : 395,5 M€**

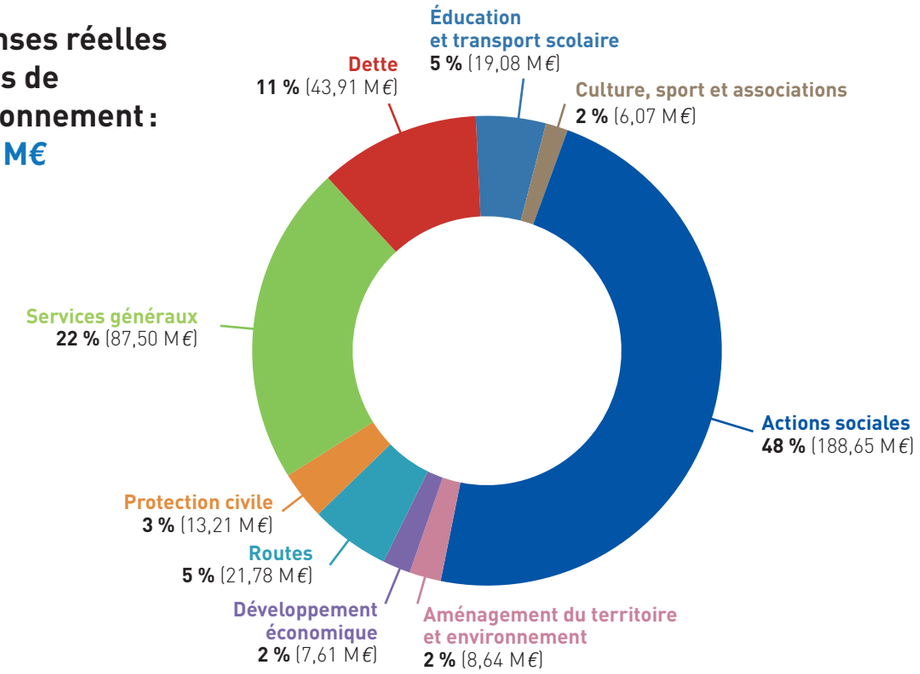


**Recettes réelles totales : 399,72 M€**
(hors résultat antérieur)

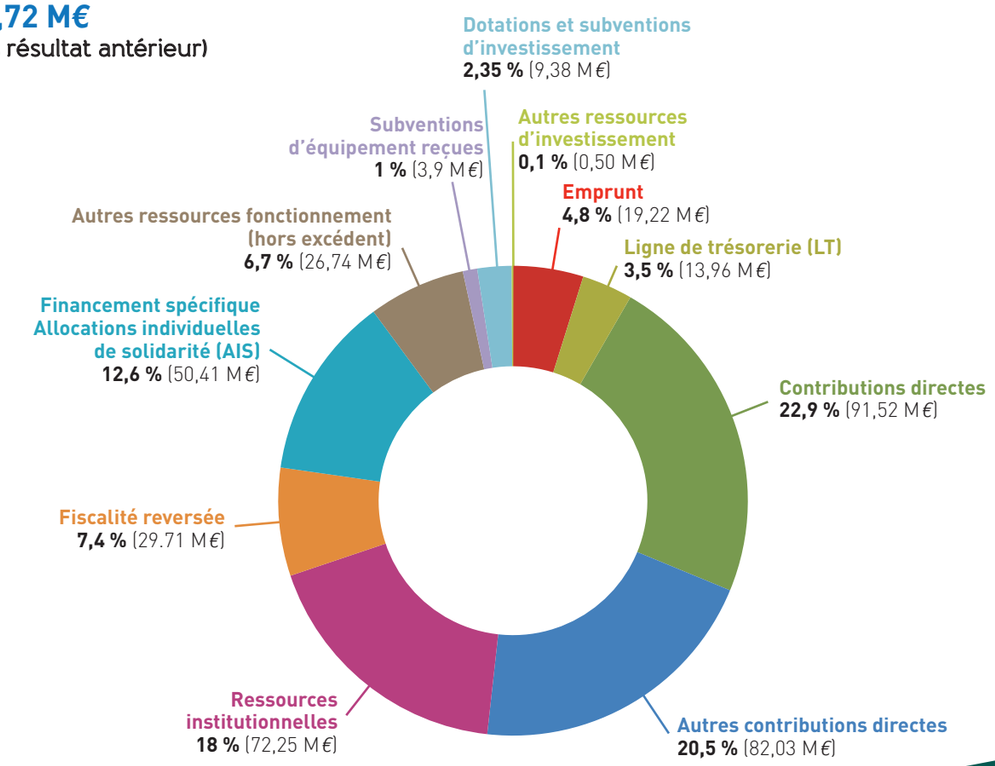

# SYSTÈMES D'INFORMATION

Interface du portail usagers

La Direction des systèmes d'information (DSI) apporte les solutions et les moyens informatiques et téléphoniques à tous les agents de la Collectivité sur tous les sites pour l'exercice de leur métier. De plus et c'est un travail de l'ombre, elle gère, construit, étend, sécurise toute l'infrastructure du système d'information du Conseil départemental.

## MIGRATION DE LA MESSAGERIE

Le changement de messagerie du Conseil départemental a été un projet important pour la DSI et pour tous les agents de la Collectivité. L'obsolescence de Groupwise a rendu nécessaire le passage à Outlook. Ce projet a mobilisé des agents de toutes les entités de la DSI. En effet, outre la mise en place d'une infrastructure adaptée (serveurs externes), de la sécurisation des échanges, il a fallu paramétrer l'application en fonction de ses différents usages, accompagner, former les utilisateurs dans la prise en main de ce nouvel outil.

Il a aussi été nécessaire de régler les configurations en fonction des habitudes propres à chaque métier. Face cachée de l'iceberg, la messagerie est aussi connectée aux différentes applications métier de la Collectivité. Ainsi application par application, des liens ont été configurés. Cette nouvelle messagerie est accessible à partir d'un navigateur internet, elle est mise à jour en temps réel par l'éditeur.

**Le portail usagers.**
Le portail usagers a été mis en ligne à la fin de l'année 2019. Ainsi la Collectivité s'est dotée d'un moyen moderne qui facilitera la vie des habitants, des collectivités et des associations du Cher dans leurs démarches auprès du Conseil départemental. Les premières télé procédures ont ainsi été mises en ligne en fin d'année. Des aides éducatives, les dossiers de demandes de subvention des communes sont déjà en ligne,
Elles seront suivies en 2020 par une dizaine de nouvelles télé procédures à destination des citoyens et des associations.

**Migration du MDM – mobile device management (logiciel de gestion des smartphones et tablettes)**
En 2019, le renouvellement du marché a permis d'équiper la flotte d'outils mobiles d'un nouveau logiciel de sécurité. Ainsi se sont près de 500 équipements qui ont été mis à niveau. Pour un grand nombre d'entre eux, cette modification a pu être faite à distance. Plus d'une centaine a nécessité un retour à la DSI. Pour faciliter cette opération une équipe de 10 agents de la DSI ont été mobilisés pendant une durée d'un mois, pour transférer les données, changer les comptes des utilisateurs et les accompagner dans l'usage.
Cette migration a été réalisée après le changement de messagerie, elle intègre la messagerie et l'agenda. Elle permettra progressivement à partir de 2020, la connexion à des applications métier de la Collectivité.

**Projet de gestion du patrimoine immobilier**
En 2019, après une définition des besoins de la Direction du patrimoine immobilier pour la gestion du parc des bâtiments, une solution a été choisie. La DSI prépare avec la DPI la configuration de ce nouveau logiciel qui intègre les besoins aussi bien réglementaires que techniques de cette direction.

**Gestion électronique de documents (GED)**
Le projet de GED, commencé en 2017, doit permettre de stocker, et réutiliser, les documents numériques produits par les applicatifs métiers. L'année 2019 a vu un volet important se concrétiser : le développement de connecteurs inter applicatifs. Ce préalable est nécessaire à la mise en œuvre complète de ce projet qui se traduira, outre par une diminution conséquente, voire sa disparition dans certains cas, du volume de papier produit, stocké dans nos armoires.

**Maintien en condition opérationnelle de tous les logiciels métier**
et de l'infrastructure du système d'information : c'est une tâche permanente de la DSI qui assure les tests, les mises à jour, les montées de version de tous les logiciels métier et de tous les équipements qui composent le système d'information de la Collectivité.

## CHIFFRE CLÉ

**500** smartphones et tablettes équipés du mobile device management (logiciel de gestion)

# PATRIMOINE IMMOBILIER

La Direction du patrimoine immobilier (DPI) est chargée de la programmation et de la conduite des opérations de construction, de la rénovation et du patrimoine départemental. À l'instar du regroupement des services aux Pyramides, elle était également en première ligne pour ceux de la Direction de la prévention, de l'autonomie et de la vie sociale (DPAVS).

## REGROUPEMENT DES SERVICES SOCIAUX

Ces services, répartis sur le site de Fulton, l'Aéroport et le Val d'Auron, ont été regroupés à la Direction de la prévention, de l'autonomie et de la vie sociale (DPAVS), rue Heurtault-de-Lamerville à Bourges.
Par ailleurs, des permanences sociales ont été installées rue Fernault.
Les travaux de la DPI ont permis de faciliter la réinstallation de ces services en :

- dotant la Direction de la prévention, de l'autonomie et de la vie sociale d'équipements intérieurs adaptés aux activités ;
- garantissant de bonnes conditions de travail aux agents et aux visiteurs de cette structure sociale ;
- intégrant de nouvelles salles de médiatisation dans son environnement ;
- prévoyant la mise en conformité réglementaire les installations existantes.

Travaux de rénovation de la verrière collège Édouard Vaillant - Vierzon

## LES TRAVAUX DANS LES COLLÈGES

### Accessibilité au collège Albert Camus de Vierzon

Le site du collège Albert Camus n'était pas suffisamment équipé pour un accueil satisfaisant des élèves en situation de handicap conformément à la loi du 11 février 2005.

L'objectif de cette opération est la mise en conformité générale de l'accessibilité de l'établissement avec :

- la création de cheminements adaptés depuis l'entrée du public jusqu'à l'accueil, le bâtiment administratif, l'Externat 600, l'Externat 300, les cours et le bâtiment SEGPA (places de stationnement « dépôt minute », rampes, boucles magnétiques pour les déficients auditifs, bandes guides, bandes de vigilance et d'éclairages complémentaires pour les déficients visuels) ;
- la création d'un ascenseur pour desservir les 4 niveaux de l'Externat 600 ;
- la création d'un ascenseur pour desservir les 2 niveaux de l'Externat 300 ;
- la création d'un ascenseur pour desservir les 2 niveaux de la SEGPA ;
- la création de sanitaires de proximité à chaque étage des externats et de la SEGPA, adaptés aux personnes handicapés ;

la création de deux espaces d'attente sécurisés (EAS) à chaque étage des Externats et de la SEGPA.

Montant : 1602 000 € TTC

### Verrière au collège Édouard Vaillant de Vierzon

Suite aux problèmes récurrents d'infiltrations de la verrière, des travaux de rénovation ont été exécutés, notamment la mise en place d'une couverture en bac acier isolée en remplacement des vitrages existants complétés par la pose de menuiseries à ouverture à l'italienne sur les façades de la verrière.

Montant : 35 000 € TTC

### Demi-pension et chaufferie bois au collège Francine Leca de Sancerre

Dans le cadre de la restructuration complète du collège, la demi-pension était également prévue pour répondre aux besoins des 356 élèves demi-pensionnaires.
Les travaux qui se sont déroulés depuis la fin de l'année 2018 jusqu'à l'été 2019 et concernent les espaces production et les espaces réception des convives avec notamment :

- 210 places assises,
- une salle de restauration pour les élèves,
- une salle de restauration pour le personnel,
- des locaux de production répondant aux exigences sanitaires,
- des installations relatives à la chaufferie bois prévue pour l'ensemble des bâtiments du site.

### Toitures de l'Abbaye de Noirlac

Les toitures de l'Abbaye de Noirlac montraient de nombreux signes de vétusté tant sur les parties apparentes comme la couverture, les lucarnes, les clochetons, les terrasses que sur la partie moins visible comme les éléments de charpentes.
De plus, des chutes de tuile ont eu lieu engendrant des risques pour les visiteurs et le personnel.
Suite un diagnostic complet, il a été décidé une réfection complète des couvertures, y compris :

- le remplacement des éléments de charpentes défectueux ;
- le remplacement des ouvrages ne répondant pas aux exigences de mise en œuvre exigée par les DTU (documents techniques unifiés) ;
- la mise en œuvre d'un traitement des pièces de bois contre les insectes xylophages.

Réhabilitation des toitures de l'Abbaye de Noirlac

## CHIFFRES CLÉS

**2 480 000 €** pour les toitures de l'Abbaye de Noirlac

**554 987 €** consacrés au transfert des services sociaux

# RESSOURCES HUMAINES ET COMPÉTENCES

La Direction des ressources humaines et des compétences met en œuvre la politique RH, assure la gestion et le suivi des personnels, stagiaires et apprentis de la Collectivité.
Elle met en place des réunions périodiques avec chaque directeur et participe à l'intensification du dialogue social qui s'est également traduit par une augmentation significative des groupes de travail avec les organisations syndicales et des instances de concertation.

### DÉMATÉRIALISATION DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

En 2019, la Collectivité a initié la dématérialisation des entretiens professionnels sur 3 sites pilotes (la DRHC, le service équipement, contrôle et tarification des établissements et le service administration générale et de la conservation de la Direction des archives). C'est l'outil NEEVA (qui sert également pour la formation) qui est utilisé pour rédiger les comptes rendus d'entretien de façon dématérialisée. Toute la procédure se fait de manière dématérialisée (de la convocation au versement du compte rendu dans le dossier individuel dématérialisé de l'agent en passant par la rédaction du compte rendu et sa notification)

Le déploiement se fait de façon progressive (9 nouveaux sites pilotes en 2020 : la MDAS Est, la DSI, la DAJCP, la Direction des archives et du patrimoine, la DSFEB et les agents rattachés directement aux 3 DGA) afin qu'à terme, toutes les directions mènent les entretiens professionnels de façon dématérialisée

**Sensibilisation des encadrants sur les droits syndicaux**
Tous les cadres de la Collectivité (CDEF compris) et du GIP MDPH ont été invités à participer à des réunions de formation sur les droits syndicaux afin de faire un rappel sur les différents droits et obligations individuels et collectifs et leurs modalités d'exercice.
Au total 3 réunions ont eu lieu, permettant de former une quarantaine de cadres.

**Dématérialisation des instances**
Suite aux élections professionnelles de décembre 2018, les nouvelles instances se sont mises en place au 1er trimestre. Les nouveaux règlements intérieurs de ces instances (CT, CHSCT, CAP) prévoient une dématérialisation complète de ces réunions. Ainsi, convocation, ordre du jour et dossiers sont envoyés aux élus du Département et aux représentants du personnel par voie dématérialisée. À cet effet, chacun des représentants du personnel a été équipé par la DSI de tablettes numériques (les élus disposant déjà du matériel compte tenu de la dématérialisation des instances AD et CP.

**Déploiement de la signature électronique des actes RH**

**Mise en place, au 1er janvier 2019, du prélèvement à la source**
Tous les agents de la Collectivité sont concernés par le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

**Attribution d'une prime exceptionnelle de 200 €**
Tous les agents rémunérés au 1er décembre de l'année se sont vus attribuer une prime.

**Gestion des dossiers d'aide à la mutuelle**
Suite au relèvement du seuil de prise en charge en 2018 (passage de 25 000 € à 45 000 €), accroissement du nombre de demandes d'octroi de l'aide à la mutuelle.

**Loi de modernisation de la Fonction publique, parmi des dizaines de mesures à venir**
Instauration d'un nouveau congé de proche aidant permettant à un fonctionnaire de s'absenter pour veiller sur un membre de sa famille souffrant d'un handicap ou d'une perte d'autonomie.

**Suite au conventionnement avec le FIPH**
Versement d'une prestation annuelle de 200 € à tous les agents déclarés Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

**Prévention**
Poursuite de la 3e année de conventionnement FIPHFP visant à promouvoir la politique départementale de maintien dans l'emploi et d'emploi des personnes en situation d'handicap. Poursuite également de la démarche de construction de la santé et de lutte contre les TMS (Troubles Musculo-squelettiques), visant à promouvoir largement la santé par le biais de l'activité physique. Récompensé par une 3e position au prix national « Santé » de la MNT.

**Mise en œuvre des PIF (Plans individuels de formation)**
Suivant les besoins après chaque recrutement ou mobilité afin de permettre à l'agent recruté, en lien avec son N+1 d'identifier ses besoins en formation pour sa montée en compétences rapide et l'accompagner dans une prise de poste rapide.

**Organisation de concours de la FPH, pour pérenniser l'emploi des agents du CDEF**

**Ouverture des offres d'emploi sur les réseaux sociaux professionnels et augmentation du nombre de publicités des offres**

**Poursuite du déploiement du logiciel NEEVA pour la gestion des compétences (fiches de poste et répertoire des métiers)**

## CHIFFRES CLÉS

**464** candidatures stagiaires reçus

**118** personnes ont pu effectuer leur stage dans la Collectivité

**137** demandes d'apprentissage reçues

**10** apprentis en 2019 dont : recrutement de 6 apprentis pour la rentrée 2019 – 2020

**4** contrats d'apprentissage reconduits pour l'année 2019 – 2020

**78 469,94 €** versés au titre de l'aide à la mutuelle

**489 404,83 €** de frais de déplacement professionnels et **47 424,66 €** de frais de déplacement formation soit un total de **536 829,49 €**

**68** nouvelles adhésions à Collecteam, **927** agents adhérents soit une aide de **82 862,55 €**

**6,91 %** = taux d'emploi légal (agents en situation de handicap)

**114** encadrants formés sur la période de la convention

**6** études ergonomiques externes

**35** aménagements de poste de travail, suite à prescriptions médicales

Le Conseil départemental du Cher finaliste 2019 au Prix Santé de la FPT – 3e place sur 44

**115** agents « bilantés » GMC et formés aux protocoles individuels d'activité physique adaptée

**175** agents participant aux « café santé »

**180** agents formés acteurs PRAP en 2018-2019

**113** postes ouverts en offre de mobilité interne

**477** personnes reçues en entretien de recrutement

**169** recrutements

**44** Plans Individuels de Formation (PIF)

**800** fiches de poste retravaillées dans l'outil NEEVA

**64** agents rencontrés dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité

**1150** agents partis en formation

**14** agents promus à la promotion interne

**114** agents ayant bénéficié d'un avancement de grade

**55** agents partis à la retraite

**22** réunions des instances (CT, CAP, CHSCT, CCP)

**26** réunions de groupe de travail avec les représentants du personnel

# MISSIONS TRANSVERSALES

Garantir aux personnes un accès et une information sur l'utilisation de leurs données personnelles

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'année 2019 est celle de la mise en place des outils œuvrant pour la mise en conformité de la Collectivité au Règlement général sur la protection des données. Ainsi, les traitements exécutés par la Collectivité sont étudiés et cartographiés par le biais du registre de traitement informatisé. Des grilles ont été construites et permettent d'analyser la sécurité des données ou les cas de violation de données. Les premières analyses d'impact sur les données personnelles sont réalisées dans l'outil informatique mis à la disposition par la Commission nationale informatique et liberté (CNIL).
Tous ces outils servent à établir une documentation sur les traitements de données à caractère personnel, qui peut être demandée par la CNIL en cas de contrôle.

## LA CELLULE « AUDIT - APPUI AU CONTRÔLE INTERNE – ÉVALUATION »

La « dynamique » partenariale avec les directions de la Collectivité a été poursuivie en 2019 sur les missions confiées à la cellule sous pilotage « collectif » CODIR dans le cadre de la programmation 2018-2021, en actionnant des leviers d'actions sur :

- L'amélioration continue, transparente et fiabilisée des pratiques ;
- La formalisation et la sécurisation des process et modes opératoires ;
- L'aide au pilotage facilitée pour des organisations auditées plus efficientes ;
- L'étude cartographique et visuelle sur la maîtrise des risques.

Un plan de communication a été conçu pour rendre lisible et accessible les trois champs d'action confiés à la Cellule :

- l'évaluation des dispositifs, politiques publiques ou programmes ciblés ;
- l'appui au « contrôle interne » des organisations visant à cerner les risques et sécuriser leurs process ;
- l'audit interne ponctuel pour une aide au pilotage par la ligne managériale.

Une « Cellule de contrôle » spécifique a été créée en partenariat avec la Déléguée à la protection des données et un référent des Archives départementales pour garantir un « triptyque de compétence » lors des journées de contrôle opérées et vérifier la conformité des dossiers aux règles en vigueur.

Divers ateliers pilotés en « collectif de travail » sur 2019 ont permis :

- une sensibilisation progressive des personnels au contrôle interne et une acculturation à la maîtrise des risques grâce à une approche pédagogique, « visuelle », participative et innovante ;
- une vigilance sur la sécurisation des process et des modes de gestion ;
- une appropriation « collective » des constats, freins, blocages au sein des organisations et dysfonctionnements ;
- une responsabilisation des équipes auditées dans la prise en compte des recommandations et la formulation des plans d'actions.

**2 audits de processus et organisationnels finalisés à la DAPAPH**
- l'Aide personnalisée à l'autonomie ;
- le recours en récupération des recettes sur succession

=> Constats, analyses, recommandations présentés avec plan d'actions soumis à l'arbitrage « collectif » du CODIR.

**1 audit de processus en cours de finalisation à la DHIE sur le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) avec les CCAS et MDAS**

**1 évaluation menée en fil rouge**
avec les acteurs de l'insertion DHIE/DASP sur le dispositif d'accompagnement « vers » et « dans » l'emploi des allocataires rSa sur 2019-2020 :

=> construction du référentiel d'évaluation, préalable incontournable pour réussir « collectivement » la mission.

Retours d'expérience positifs formulés par les personnels ayant participé à ces missions : « dynamique » à poursuivre !

## CHIFFRE CLÉ

**165** agents sensibilisés au Règlement sur la protection des données

CHeR
DÉPARTEMENT 18

Conseil départemental du Cher
1 place Marcel-Plaisant - CS n° 30322
18023 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 27 80 00

departement18.fr